Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTRUCTION

N° 10-008-M22 du 12 mars 2010

NOR : BCF Z 10 00027 J

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

ANALYSE

Modifications apportées au plan comptable M22 au 1er janvier 2010

Date d'application : 01/01/2010

MOTS-CLÉS

ÉTABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL ; COMPTABILITÉ M22 ; NOMENCLATURE

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	TPGR	TPG	RF	T	DOM							

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Sous-direction de la gestion comptable et financière des collectivités locales
Bureau CL-1B

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Plan de comptes issu de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux 4

ANNEXE N° 2 : Circulaire interministérielle DGCS/5C/DGFiP/CL1B/DGCL/FL3/2010/83 du 3 mars 2010 relative à la mise à jour du plan comptable applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2010 et à la suppression du plan de comptes M22 « simplifié » 36

La présente instruction a pour objet de porter à la connaissance des trésoriers gérant des établissements et des services publics sociaux et médico-sociaux les principales modifications apportées au plan comptable M22 à compter du 1er janvier 2010.

Ces modifications ont fait l'objet de l'arrêté interministériel du 21 décembre 2009 (NOR : MTSA0931874A) relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux.

Cet arrêté établit un plan de comptes M22 unique, applicable à l'ensemble des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (annexe n° 1).

Il est complété par la circulaire interministérielle DGCS/5C/DGFiP/CL1B/DGCL/FL3/2010/83 du 3 mars 2010 qui expose les principales modifications du plan comptable M22 au 1er janvier 2010 et précise les conditions de suppression du plan de comptes « simplifié » (annexe n° 2).

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION
DE LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

JEAN-LUC BRENNER

ANNEXE N° 1 : Plan de comptes issu de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux

1. COMPTES DE CAPITAUX

10. DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

102 - Dotations et fonds divers

1021 - Dotation

1022 - Compléments de dotation ; État

10222 - FCTVA [1]

10228 - Autres compléments de dotation ; État

1023 - Compléments de dotation ; organismes autres que l'État

1025 - Dons et legs en capital

106 - Réserves

1064 - Réserve des plus-values nettes

1068 - Autres réserves

10682 - Excédents affectés à l'investissement

10685 - Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)

10686 - Réserve de compensation

10686.0 - Budget général

10686.1 - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF

10686.2 - Unité de long séjour

10686.3 - EHPAD

10686.3.1 - EHPAD section tarifaire hébergement

10686.3.2 - EHPAD section tarifaire dépendance

10686.3.3 - EHPAD section tarifaire soins

10686.61 - Maison de retraite

10686.64 - Services de soins infirmiers à domicile

10686.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

10687 - Réserve de compensation des charges d'amortissement

10687.0 - Budget général

[1] À n'utiliser que dans les budgets annexes sociaux et médico-sociaux des collectivités et établissements publics locaux éligibles au FCTVA.

ANNEXE N° 1 (suite)

10687.2 - Unité de long séjour
10687.3 - EHPAD
10687.3.1 - EHPAD section tarifaire hébergement
10687.3.2 - EHPAD section tarifaire dépendance
10687.3.3 - EHPAD section tarifaire soins
10687.61 - Maison de retraite
10687.64 - Services de soins infirmiers à domicile
10687.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

11. REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)

110 - Report à nouveau (solde créditeur)
110.0 - Budget général
110.2 - Unité de long séjour
110.3 - EHPAD
110.3.1 - EHPAD section tarifaire hébergement
110.3.2 - EHPAD section tarifaire dépendance
110.3.3 - EHPAD section tarifaire soins
110.61 - Maison de retraite
110.64 - Services de soins infirmiers à domicile
110.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

111 - Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles
111.0 - Budget général
111.1 - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF
111.2 - Unité de long séjour
111.3 - EHPAD
111.3.1 - EHPAD section tarifaire hébergement
111.3.2 - EHPAD section tarifaire dépendance
111.3.3 - EHPAD section tarifaire soins
111.61 - Maison de retraite
111.64 - Services de soins infirmiers à domicile
111.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

ANNEXE N° 1 (suite)

114 - Dépenses refusées par l'autorité de tarification

114.1 - Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R. 314-52 du Code de l'action sociale et des familles

114.1.0 - Budget général

114.1.2 - Unité de long séjour

114.1.3 - EHPAD

114.1.31 - EHPAD section tarifaire hébergement

114.1.32 - EHPAD section tarifaire dépendance

114.1.33 - EHPAD section tarifaire soins

114.1.61 - Maison de retraite

114.1.64 - Services de soins infirmiers à domicile

114.1.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

116 - Dépenses non opposables aux tiers financeurs

116.1 - Amortissements comptables excédentaires différés

116.3 - Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du CASF.

119 - Report à nouveau (solde débiteur)

119.0 - Budget général

119.1 - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF

119.2 - Unité de long séjour

119.3 - EHPAD

119.3.1 - EHPAD section tarifaire hébergement

119.3.2 - EHPAD section tarifaire dépendance

119.3.3 - EHPAD section tarifaire soins

119.61 - Maison de retraite

119.64 - Services de soins infirmiers à domicile

119.68 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

12. RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)

13. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

131 - Subventions d'équipement transférables

1311 - État

1312 - Collectivités et établissements publics

ANNEXE N° 1 (suite)

1318 - Autres subventions d'équipement transférables

13181 - Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage

13188 - Autres subventions

139 - Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

1391 - État

1392 - Collectivités et établissements publics

1398 - Autres subventions inscrites au compte de résultat

13981 - Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage

13988 - Autres subventions

14. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

141 - Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement

141.1 - Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par recours à l'emprunt

141.2 - Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification

142 - Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

145 - Amortissements dérogatoires

148 - Autres provisions réglementées

15. PROVISIONS

151 - Provisions pour risques

1511 - Provisions pour litiges

1515 - Provisions pour perte de change

1518 - Autres provisions pour risques

157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

1572 - Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)

158 - Autres provisions pour charges

1581 - Provisions pour rémunération des personnes handicapées

1582 - Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer

1588 - Autres provisions pour charges

ANNEXE N° 1 (suite)

16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

163 - Emprunts obligataires

164 - Emprunts auprès des établissements de crédit

1641 - Emprunts en euros

1643 - Emprunts en devises

1644 - Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

16441 - Opérations afférentes à l'emprunt

16449 - Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie

165 - Dépôts et cautionnements reçus

166 - Refinancement de la dette

167 - Emprunts et dettes assortis de conditions particulières

168 - Autres emprunts et dettes assimilées

1681 - Autres emprunts

1687 - Autres dettes

1688 - Intérêts courus

169 - Primes de remboursement des obligations

18. COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - RÉGIES NON PERSONNALISÉES)

181 - Compte de liaison : affectation à…

2. COMPTES D'IMMOBILISATIONS

20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

201 - Frais d'établissement

2011 - Frais de constitution

2012 - Frais de réorganisation

2013 - Frais d'évaluation

203 - Frais d'études, de recherche et de développement et d'insertion

2031 - Frais d'études

2032 - Frais de recherche et de développement

2033 - Frais d'insertion

205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires

208 - Autres immobilisations incorporelles

ANNEXE N° 1 (suite)

21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

211 - Terrains

212 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure

213 - Constructions sur sol propre

2131 - Bâtiments

2135 - Installations générales ; agencements ; aménagements des constructions (I.G.A.A.C.)

214 - Constructions sur sol d'autrui

2141 - Constructions sur sol d'autrui, bâtiments publics

2145 - Constructions sur sol d'autrui, installations générales, agencements, aménagements

215 - Installations, matériel et outillage techniques

2151 - Installations complexes spécialisées

2153 - Installations à caractère spécifique

2154 - Matériel et outillage

216 - Collections ; œuvres d'art

218 - Autres immobilisations corporelles

2181 - Installations générales, agencements, aménagements divers

2182 - Matériel de transport

2183 - Matériel de bureau et matériel informatique

2184 - Mobilier

2185 - Cheptel

2188 - Autres immobilisations corporelles

22. IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION

221 - Terrains

222 - Agencements et aménagements de terrains, plantations à demeure

223 - Constructions sur sol propre

2231 - Bâtiments

2235 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions (I.G.A.A.C.)

224 - Constructions sur sol d'autrui

2241 - Constructions sur sol d'autrui, bâtiments publics

2245 - Constructions sur sol d'autrui, installations générales, agencements, aménagements

225 - Installations, matériel et outillage technique

2251 - Installations complexes spécialisées

ANNEXE N° 1 (suite)

2253 - Installations à caractère spécifique

2254 - Matériel et outillage

226 - Collections, œuvres d'art

228 - Autres immobilisations corporelles

2281 - Installations générales, agencements et aménagements divers

2282 - Matériel de transport

2283 - Matériel de bureau et matériel informatique

2284 - Mobilier

2285 - Cheptel

2288 - Autres immobilisations corporelles

229 - Droits de l'affectant

23. IMMOBILISATIONS EN COURS

231 - Immobilisations corporelles en cours

2312 - Terrains, agencements et aménagements de terrains

2313 - Constructions sur sol propre

2314 - Constructions sur sol d'autrui

2315 - Installations, matériel et outillage techniques

2318 - Autres immobilisations corporelles

232 - Immobilisations incorporelles en cours

237 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles

238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles

24. IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES OU MISES À DISPOSITION

26. PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

27. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

271 - Titres immobilisés (droit de propriété)

272 - Titres immobilisés (droit de créance)

273 - Comptes de placement (long terme)

2731 - Comptes de placements rémunérés

274 - Prêts

275 - Dépôts et cautionnements versés

276 - Autres créances immobilisées

ANNEXE N° 1 (suite)

2761 - Créances diverses

2768 - Intérêts courus

28. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

280 - Amortissements des immobilisations incorporelles

2801 - Frais d'établissement

28011 - Frais de constitution

28012 - Frais de réorganisation

28013 - Frais d'évaluation

2803 - Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion

28031 - Frais d'études

28032 - Frais de recherche et de développement

28033 - Frais d'insertion

2805 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires

2808 - Autres immobilisations incorporelles

281 - Amortissements des immobilisations corporelles

2811 - Terrains de gisement

2812 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure

2813 - Constructions sur sol propre

28131 - Bâtiments

28135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions (I.G.A.A.C.)

2814 - Constructions sur sol d'autrui

28141 - Constructions sur sol d'autrui, bâtiments publics

28145 - Constructions sur sol d'autrui, installations générales, agencements, aménagements

2815 - Installations, matériel et outillage techniques

28151 - Installations complexes spécialisées

28153 - Installations à caractère spécifique

28154 - Matériel et outillage

2816 - Collections ; œuvre d'art

2818 - Autres immobilisations corporelles

28181 - Installations générales ; agencements, aménagements divers

28182 - Matériel de transport

ANNEXE N° 1 (suite)

28183 - Matériel de bureau et matériel informatique

28184 - Mobilier

28185 - Cheptel

28188 - Autres immobilisations corporelles

282 - Amortissements des immobilisations reçues en affectation

2821 - Terrains

2822 - Agencements et ménagements de terrains, plantations à demeure

2823 - Constructions sur sol propre

28231 - Bâtiments

28235 - Installations générales, agencements, aménagements des (I.G.A.A.C.)

2824 - Constructions sur sol d'autrui

28241 - Constructions sur sol d'autrui, bâtiments publics

28245 - Constructions sur sol d'autrui, Installations générales, agencements, aménagements

2825 - Installations, matériel et outillage techniques

28251 - Installation complexes spécialisées

28253 - Installation à caractère spécifique

28254 - Matériel et outillage

2826 - Collections, œuvres d'art

2828 - Autres immobilisations corporelles

28281 - Installations générales, agencements et aménagements divers

28282 - Matériel de transport

28283 - Matériel de bureau et matériel informatique

28284 - Mobilier

28285 - Cheptel

28288 - Autres immobilisations corporelles

2829 - Droits de l'affectant

29. DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

290 - Dépréciation des immobilisations incorporelles

2905 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires

2908 - Autres immobilisations incorporelles

291 - Dépréciation des immobilisations corporelles

ANNEXE N° 1 (suite)

2911 - Terrains

2912 - Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure

2913 - Constructions sur sol propre

2914 - Constructions sur sol d'autrui

2915 - Installations, matériel et outillage techniques

2918 - Autres immobilisations corporelles

292 - Dépréciation des immobilisations reçues en affectation

293 - Dépréciation des immobilisations en cours

2931 - Immobilisations corporelles en cours

2932 - Immobilisations incorporelles en cours

296 - Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations

297 - Dépréciation des autres immobilisations financières

2971 - Titres immobilisés (droit de propriété)

2972 - Titres immobilisés (droit de créance)

2974 - Prêts

2975 - Dépôts et cautionnements versés

2976 - Autres créances immobilisées

3. COMPTES DE STOCKS ET EN COURS

31. MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)

32. AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321 - Produits pharmaceutiques et produits à usage médical

322 - Fournitures consommables

3221 - Combustibles et carburants

3222 - Produits d'entretien

3223 - Fournitures d'atelier

3224 - Fournitures administratives

3225 - Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs

3226 - Fournitures hôtelières

3227 - Emballages

3228 - Autres fournitures consommables

323 - Alimentation

328 - Autres fournitures suivies en stocks

ANNEXE N° 1 (suite)

33. EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS

35. STOCKS DE PRODUITS

37. STOCKS DE MARCHANDISES

38. STOCKS DES BUDGETS ANNEXES

39. DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN COURS

391 - Dépréciation des matières premières (et fournitures)

392 - Dépréciation des autres approvisionnements

393 - Dépréciation des en cours de production de biens

395 - Dépréciation des stocks de produits

397 - Dépréciation des stocks de marchandises

398 - Dépréciation des stocks des budgets annexes

4. COMPTES DE TIERS

40. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

401 - Fournisseurs

4011 - Fournisseurs ; exercice courant

4012 - Fournisseurs ; exercice précédent

4014 - Fournisseurs ; exercices antérieurs

4017 - Fournisseurs ; retenues de garanties, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40171 - Fournisseurs - Retenues de Garanties

40172 - Fournisseurs - Oppositions

40173 - Fournisseurs - pénalités de retard d'exécution des marchés

403 - Fournisseurs ; effets à payer

404 - Fournisseurs d'immobilisations

4041 - Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercice courant

4042 - Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercice précédent

4044 - Fournisseurs ; achats d'immobilisations ; exercices antérieurs

4047 - Fournisseurs d'immobilisations ; retenues de garanties, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

ANNEXE N° 1 (suite)

40471 - Fournisseurs - Achats d'immobilisations - Retenues de garanties

40472 - Fournisseurs - Achats d'immobilisations - Oppositions

40473 - Fournisseurs - Achat d'immobilisations - pénalités de retard d'exécution des marchés

405 - Fournisseurs d'immobilisations ; effet à payer

407 - Fournisseurs - Différences de conversion

4071 - Fournisseurs - Différences de conversion

4074 - Fournisseurs d'immobilisation - Différences de conversion

408 - Fournisseurs ; factures non parvenues

409 - Fournisseurs débiteurs

4091 - Avances et acomptes versés sur commandes

4097 - Fournisseurs autres avoirs

4098 - Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41. REDEVABLES ET COMPTES RATTACHÉS

411 - Redevables ; exercice courant

4111 - Usagers

4112 - Caisse pivot ; forfait de soins

4113 - Caisses de sécurité sociale ; tarifications et prix de journée

41131 -Régime général

41132 - Régime agricole

41133 - Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles

41134 - Autres régimes obligatoires de sécurité sociale

4114 - Départements

4115 - Autres tiers payants

4116 - État

41161 - Dotation globale (loi sociale)

41162 - Autres versements de l'État

412 - Redevables ; exercice précédent

4121 - Usagers

4122 - Caisse pivot ; forfait de soins

4123 - Caisses de sécurité sociale ; tarifications et prix de journée

41231 - Régime général

ANNEXE N° 1 (suite)

41232 - Régime agricole

41233 - Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions agricoles

41234 - Autres régimes obligatoires de sécurité sociale

4124 - Départements

4125 - Autres tiers payants

4126 - État

413 - Clients - effets à recevoir

414 - Redevables ; exercices antérieurs (à subdiviser par exercice)

4141 - Usagers

4143 - Caisses de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles

41431 - Régime général

41432 - Régime agricole

41433 - Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles

41434 - Autres régimes obligatoires de sécurité sociale

4144 - Départements

4145 - Autres tiers payants

4146 - État

415 - Créances irrécouvrables admises en non-valeur

4151 - Par le juge des comptes

4152 - Par le conseil d'administration

417 - Redevables - Différences de conversion

418 - Redevables ; produits à recevoir

419 - Redevables créditeurs

4191 - Avances reçues

41911 - Usagers

41913 - Caisses de sécurité sociale

41914 - Départements

41915 - Autres tiers payants

41916 - État

41917 - Avances et contributions des hébergés

419171 - Provision versée par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale

ANNEXE N° 1 (suite)

419172 - Contributions des hébergés admis à l'aide sociale

4192 - Avances reçues des clients

4197 - Clients, autres avoirs

42. PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS

421 - Personnel - rémunérations dues

4211 - Personnel - rémunérations dues ; exercice courant

4212 - Personnel - rémunérations dues ; exercice précédent

4214 - Personnel - rémunérations dues ; exercices antérieurs

427 - Personnel - oppositions

428 - Personnel - charges à payer et produits à recevoir

4281 - Prime de service à répartir

4282 - Dettes provisionnées pour congés à payer

4286 - Autres charges à payer

4287 - Produits à recevoir

429 - Déficits et débets des comptables et régisseurs

43. SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

431 - Sécurité sociale

437 - Autres organismes sociaux

438 - Organismes sociaux - charges à payer et produits à recevoir

4382 - Charges sociales sur congés à payer

4386 - Autres charges à payer

4387 - Produits à recevoir

44. ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

442 - État - Impôts et taxes recouvrables sur des tiers

443 - Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques, les organismes internationaux

4431 - Opérations particulières avec les collectivités d'assistance

44311 - Opérations particulières avec les collectivités d'assistance - contributions versées par les hébergés

44312 - Opérations particulières avec les collectivités d'assistance - ressources encaissées par le comptable

443121 - Ressources encaissées par le comptable

443122 - Contributions à reverser par le comptable à la collectivité d'assistance

4432 - État

ANNEXE N° 1 (suite)

44321 - État - Dépenses

44322 - État - Recettes

44327 - État - Aide sociale - Versement des contributions des hébergés

4433 - Département

44331 - Département - Dépenses

44332 - Département - Recettes

44337 - Département - Aide sociale - Versement des contributions des hébergés

4436 - École nationale de la santé publique

44361 - ENSP - Dépenses

44362 - ENSP - Recettes

4438 - Autres collectivités publiques, organismes internationaux

44381 - Autres collectivités - Dépenses

44382 - Autres collectivités - Recettes

445 - État, taxe sur le chiffre d'affaire

4452 - TVA due intra-communautaire

4455 - Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser

44551 - TVA à décaisser

44558 - Taxes assimilées à la TVA à décaisser

4456 - Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles

44562 - TVA sur immobilisations

44566 - TVA sur les autres biens et services

44567 - Crédit de TVA à reporter

44568 - Taxes assimilées à la TVA déductible

4457 - Taxes sur le chiffre d'affaires collectées

44571 - TVA collectée

44578 - Taxes assimilées à la TVA collectée

4458 - Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

44583 - Remboursement de TVA demandé

44585 - TVA à régulariser - retenue de garantie

44588 - Taxe sur chiffres d'affaires à régulariser ou en attente - Autres

445888 - Autres

447 - Autres impôts, taxes et versements assimilés

4471 - Taxes sur les salaires

4478 - Autres impôts et taxes

448 - État, charges à payer et produits à recevoir

ANNEXE N° 1 (suite)

4482 - Charges fiscales sur congés à payer

4486 - Autres charges à payer

4487 - Produits à recevoir

45. COMPTE DE LIAISON AVEC LA COMPTABILITÉ PRINCIPALE ET BUDGETS ANNEXES

451 - Compte de rattachement avec le budget principal

452 - Unités de long séjour

453 - EHPAD

455 - Services relevant de l'article R. 314-74 du CASF

456 - Services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

4561 - Maisons de retraite

4563 - Activité de production et de commercialisation

4564 - Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées

4565 - Activité sociale

4568 - Autres services relevant de l'article L. 312-1 du CASF

458 - Autres services à comptabilité distincte

46. DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

462 - Créances sur cessions d'immobilisations

463 - Fonds en dépôts

4631 - Fonds gérés pour le compte des malades majeurs protégés par la loi du 3 janvier 1968

46311 - Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires

46312 - Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice

46313 - Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle

46314 - Fonds des bénéficiaires d'une mesure d'accompagnement judiciaire

4632 - Fonds reçus ou déposés ; usagers

46321 - Fonds reçus ou déposés ; hospitalisés et hébergés

46322 - Fonds trouvés sur les décédés

46324 - Fonds appartenant à des malades sortis

46328 - Fonds reçus ou déposés ; autres

4633 - Autres fonds en dépôt

46331 - Pécule

46332 - Fonds de solidarité

ANNEXE N° 1 (suite)

4634 - Gestion des biens des malades majeurs protégés par la loi du 3 janvier 1968

46341 - Masse des prélèvements opérés sur les ressources des malades majeurs protégés

46342 - Remise du préposé

46343 - Mesures conservatoires, avances de frais

466 - Excédents de versement

467 - Autres comptes débiteurs ou créditeurs

4671 - Autres comptes créditeurs

46711 - Créditeurs divers ; exercice courant

46712 - Créditeurs divers ; exercice précédent

46714 - Créditeurs divers ; exercices antérieurs

4672 - Autres comptes débiteurs

46721 - Débiteurs divers ; exercice courant

46722 - Débiteurs divers ; exercice précédent

46724 - Débiteurs divers ; exercices antérieurs

4677 - Débiteurs et créditeurs divers - Différences de conversion

46771 - Créditeurs divers - Différences de conversion

46772 - Débiteurs divers - Différences de conversion

468 - Divers - charges à payer et produits à recevoir

4682 - Charges à payer sur ressources affectées

46821 - Fonds à engager

46828 - Autres ressources affectées

4684 - Produits à recevoir sur ressources affectées

46841 - Fonds à engager

46848 - Autres ressources affectées

4686 - Autres charges à payer

4687 - Produits à recevoir

47. COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE

471 - Recettes à classer ou à régulariser

4711 - Versements des régisseurs

4712 - Virements réimputés

4713 - Recettes perçues avant émission des titres

4714 - Recettes perçues en excédent à réimputer

ANNEXE N° 1 (suite)

47141 - Recettes perçues en excédent à réimputer (ne concerne que les comptables utilisant l'application HTR)

4718 - Autres recettes à régulariser

472 - Dépenses à classer ou à régulariser

4721 - Dépenses réglées sans mandatement préalable

4722 - Commissions bancaires en instance de mandatement (cartes bancaires)

4728 - Autres dépenses à régulariser

475 - Legs et donations en cours de réalisation

476 - Différence de conversion - Actif

4761 - Diminution des créances

47611 - Diminution des prêts

47612 - Diminution d'autres créances

4762 - Augmentation des dettes

47621 - Augmentation d'emprunts et dettes assimilées

47622 - Augmentation d'autres dettes

4768 - Différences compensées par couverture de change

477 - Différence de conversion - Passif

4771 - Augmentation des créances

47711 - Augmentation des prêts

47712 - Augmentation d'autres créances

4772 - Diminution des dettes

47721 - Diminution d'emprunts et dettes assimilées

47722 - Diminution d'autres dettes

4778 - Différences compensées par couverture de change

478 - Autres comptes transitoires

4781 - Frais de poursuite rattachés

4788 - Autres comptes transitoires

48. COMPTES DE RÉGULARISATION

481 - Charges à répartir sur plusieurs exercices

4812 - Frais d'acquisition des immobilisations

4816 - Frais d'émission des emprunts obligataires

4817 - Pénalités de renégociation de la dette

4818 - Charges différées liées à l'obligation d'équilibre budgétaire

ANNEXE N° 1 (suite)

486 - Charges constatées d'avance

487 - Produits constatés d'avance

49. DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS

491 - Dépréciation des comptes de redevables

492 - Dépréciation des comptes de clients

496 - Dépréciation des comptes de débiteurs divers

5. COMPTES FINANCIERS

50. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

506 - Obligations

507 - Bons du Trésor

508 - Autres valeurs mobilières et créances assimilées

51. TRÉSOR ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS

511 - Valeurs à l'encaissement

5113 - Chèques vacances et assimilés

5115 - Cartes bancaires à l'encaissement

5116 - TIP à l'encaissement

5117 - Valeurs impayées

51172 - Chèques impayés

51175 - Cartes bancaires impayées

51176 - TIP impayés

51178 - Autres valeurs impayées

5118 - Autres valeurs à l'encaissement

515 - Compte au Trésor

516 - Comptes de placement (court terme)

5161 - Comptes de placement rémunérés

5162 - Comptes à terme

518 - Intérêts courus

5186 - Intérêts courus à payer

5187 - Intérêts courus à recevoir

519 - Crédit de trésorerie

ANNEXE N° 1 (suite)

5192 - Avances de trésorerie

5193 - Lignes de crédit de trésorerie

51931 - Lignes de crédit de trésorerie

51932 - Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

54. RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS

541 - Disponibilités chez les régisseurs

5411 - Régisseurs d'avances (avances)

5412 - Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

5413 - Administrateurs de legs

58. VIREMENTS INTERNES

580 - Virements internes

583 - Encaissements manuels

584 - Encaissements par lecture optique

585 - Encaissements par la procédure NOE

589 - Virements internes : reprise des balances de sortie

59. DÉPRÉCIATION DES COMPTES FINANCIERS

6. COMPTES DE CHARGES

60. ACHATS ET VARIATION DES STOCKS

601 - Achats stockés de matières premières et fournitures

602 - Achats stockés ; autres approvisionnements

6021 - Produits pharmaceutiques et produits à usage médical

6022 - Fournitures consommables

60221 - Combustibles et carburants

60222 - Produits d'entretien

60223 - Fournitures d'atelier

60224 - Fournitures administratives

60225 - Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs

60226 - Fournitures hôtelières

602261 - Couches, alèses, produits absorbants

ANNEXE N° 1 (suite)

602268 - Autres fournitures hôtelières
60227 - Emballages
60228 - Autres fournitures consommables
6023 - Alimentation
6028 - Autres fournitures suivies en stocks
603 - Variation des stocks
6031 - Variation des stocks de matières premières et fournitures
6032 - Variation des stocks des autres approvisionnements
60321 - Produits pharmaceutiques et produits à usage médical
60322 - Fournitures consommables
60323 - Alimentation
60328 - Autres fournitures suivies en stocks
6037 - Variation des stocks de marchandises
606 - Achats non stockés de matières et fournitures
6061 - Fournitures non stockables
60611 - Eau et assainissement
60612 - Énergie, électricité
60613 - Chauffage
60618 - Autres fournitures non stockables
6062 - Fournitures non stockées
60621 - Combustibles et carburants
60622 - Produits d'entretien
60623 - Fournitures d'atelier
60624 - Fournitures administratives
60625 - Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs
60626 - Fournitures hôtelières
606261 - Couches, alèses, produits absorbants
606268 - Autres fournitures hôtelières
60627 - Emballages
60628 - Autres fournitures non stockées
6063 - Alimentation
6066 - Fournitures médicales
6068 - Autres achats non stockés de matières et fournitures
607 - Achats de marchandises

ANNEXE N° 1 (suite)

609 - Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats

6091 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats stockés de matières premières fournitures

6092 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats d'autres approvisionnements stockés

6096 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats non stockés de matières et fournitures

6097 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats de marchandises

61. SERVICES EXTÉRIEURS

611 - Prestations de services avec des entreprises

6111 - Prestations à caractère médical

6112 - Prestations à caractère médico-social

612 - Redevances de crédit-bail

6122 - Crédit-bail mobilier

6125 - Crédit-bail immobilier

613 - Locations

6132 - Locations immobilières

6135 - Locations mobilières

614 - Charges locatives et de copropriété

615 - Entretien et réparations

6152 - Entretien et réparations sur biens immobiliers

6155 - Entretien et réparations sur biens mobiliers

61551 - Matériel médical

61558 - Autres matériels et outillages

6156 - Maintenance

61561 - Informatique

61562 - Matériel médical

61568 - Autres

616 - Primes d'assurances

6161 - Multirisques

6162 - Assurance dommage - construction

6163 - Assurance transport

6165 - Responsabilité civile

6166 - Matériels

6167 - Assurances capital - décès « titulaires »

ANNEXE N° 1 (suite)

6168 - Primes d'assurance - Autres risques

617 - Études et recherches

618 - Divers

6182 - Documentation générale et technique

6184 - Concours divers (cotisations ...)

6185 - Frais de colloques, séminaires, conférences

6188 - Autres frais divers

619 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs

62. AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621 - Personnel extérieur à l'établissement

6211 - Personnel intérimaire

62111 - Personnel administratif et hôtelier

62113 - Personnel médical et paramédical

62118 - Autres personnels

6215 - Personnel affecté à l'établissement

6218 - Autres personnels extérieurs

622 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

6221 - Frais de recrutement du personnel

6223 - Médecins (consultants exceptionnels)

6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs

6226 - Honoraires

6227 - Frais d'actes et de contentieux

6228 - Divers

623 - Publicité, publications, relations publiques

624 - Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel

6241 - Transports de biens

6242 - Transports d'usagers

6247 - Transports collectifs du personnel

6248 - Transports divers

625 - Déplacements, missions et réceptions

6251 - Voyages et déplacements

6255 - Frais de déménagement

6256 - Missions

ANNEXE N° 1 (suite)

6257 - Réceptions

626 - Frais postaux et frais de télécommunications

6261 - Frais d'affranchissements

6262 - Frais de télécommunication

627 - Services bancaires et assimilés

628 - Divers

6281 - Prestations de blanchissage à l'extérieur

6282 - Prestations d'alimentation à l'extérieur

6283 - Prestation de nettoyage à l'extérieur

6284 - Prestation d'informatique à l'extérieur

6287 - Remboursement de frais

6288 - Autres

629 - Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs

63. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)

6311 - Taxe sur les salaires

6312 - Taxe d'apprentissage

6318 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

6331 - Versement de transport

6332 - Allocation logement

6333 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

6336 - Cotisation au fonds pour l'emploi hospitalier

6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)

6351 - Impôts directs

63511 - Taxe professionnelle

63512 - Taxes foncières

63513 - Autres impôts locaux

6353 - Impôts indirects

6354 - Droits d'enregistrement et de timbre

6358 - Autres droits

637 - Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

ANNEXE N° 1 (suite)

64. CHARGES DE PERSONNEL

641 - Rémunérations du personnel non médical

6411 - Personnel titulaire et stagiaire

64111 - Rémunération principale

64112 - NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence

64113 - Prime de service

64116 - Indemnités de préavis et de licenciement

64118 - Autres indemnités

6413 - Personnel non titulaire sur emplois permanents

64131 - Rémunération principale

64136 - Indemnités de préavis et de licenciement

64138 - Autres indemnités

6415 - Personnel non médical de remplacement

64151 - Rémunération principale

64156 - Indemnités de préavis et de licenciement

64158 - Autres indemnités

6416 - Emplois d'insertion

6417 - Apprentis

6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel non médical

642 - Rémunération du personnel médical

6421 - Praticiens

6425 - Gardes et astreintes

6428 - Autres

6429 - Remboursements sur rémunérations du personnel médical

643 - Personnes handicapées

6431 - Rémunération directe versée par l'ESAT (établissement spécialisé d'aide par le travail)

6432 - Aide au poste

6438 - Autres rémunérations

6439 - Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées

645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance

6451 - Personnel non médical

64511 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F

ANNEXE N° 1 (suite)

64512 - Cotisations aux mutuelles

64513 - Cotisations aux caisses de retraite

64514 - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.

64515 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.

64518 - Cotisations aux autres organismes sociaux

6452 - Personnel médical

64521 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.

64522 - Cotisations aux mutuelles

64523 - Cotisations aux caisses de retraite

64524 - Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.

64525 - Cotisations à la C.N.R.A.C.L.

64528 - Cotisations aux autres organismes sociaux

6459 - Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance

646 - Personnes handicapées

6461 - Cotisations à la MSA

6462 - Cotisations à l'URSSAF

6463 - Cotisations aux mutuelles

6464 - Cotisations aux caisses de retraite

6468 - Autres

6469 - Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance des personnes handicapées

647 - Autres charges sociales

6471 - Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.

6472 - Fonds de solidarité

6473 - Allocations de chômage

6475 - Médecine du travail

6478 - Divers

64781 - Carte de transport

64783 - Comités d'hygiène et de sécurité

64784 - Œuvres sociales

64788 - Autres

6479 - Remboursements sur autres charges sociales

648 - Autres charges de personnel

6481 - Indemnités aux ministres des cultes

ANNEXE N° 1 (suite)

6482 - Indemnités des religieuses et reposance

6483 - Versements aux agents en cessation anticipée et progressive d'activité

6488 - Autres charges diverses de personnel

6489 - Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité

65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires

654 - Pertes sur créances irrécouvrables

655 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

6551 - Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale

6558 - Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un autre groupement

657 - Subventions

6571 - Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers

6578 - Autres subventions

658 - Charges diverses de gestion courante

6581 - Frais de culte et d'inhumation

6582 - Pécule

6586 - Fonds de solidarité

6587 - Participation aux frais de scolarité (Ecole Nationale de la Santé Publique)

6588 - Autres

66. CHARGES FINANCIÈRES

661 - Charges d'intérêts

6611 - Intérêts des emprunts et dettes

6615 - Intérêts des lignes de crédit de trésorerie

6618 - Autres charges d'intérêts

665 - Escomptes accordés

666- Pertes de change

667 - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 - Autres charges financières

67. CHARGES EXCEPTIONNELLES

671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

ANNEXE N° 1 (suite)

6711 - Intérêts moratoires et pénalités sur marchés

6712 - Pénalités, amendes fiscales et pénales

6715 - Contribution exceptionnelle et temporaire (CET)

6717 - Rappels d'impôts

6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion

673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)

675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

678 - Autres charges exceptionnelles

68. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges d'exploitation

6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

68111 - Immobilisations incorporelles

68112 - Immobilisations corporelles

6812 - Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir

6815 - Dotations aux provisions d'exploitation

6816 - Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants

68173 - Stocks et en-cours

68174 - Créances

686 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges financières

6862 - Dotations aux amortissements des charges financières à répartir

6865 - Dotations aux provisions financières

6866 - Dotations aux dépréciations des éléments financiers

687 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges exceptionnelles

6871 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations

6872 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)

68725 - Dotations aux amortissements dérogatoires

6874 - Dotations aux autres provisions réglementées

68741 - Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement

68742 - Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

ANNEXE N° 1 (suite)

68748 - Autres

6876 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles

7. COMPTES DE PRODUITS

70. PRODUITS

701 - Vente de produits finis

702 - Ventes de produits intermédiaires

703 - Ventes de produits résiduels

706 - Prestations de services

707 - Ventes de marchandises

708 - Produits des activités annexes

7081 - Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

7082 - Participations forfaitaires des usagers

70821 - Forfaits journaliers

70822 - Participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L. 242-4 du CASF

70823 - Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT

70828 - Autres participations forfaitaires des usagers

7084 - Prestations effectuées par les usagers

7085 - Prestations délivrées aux usagers, accompagnants et autres tiers

7086 - Bonis sur reprises d'emballages consignés

7087 - Remboursement de frais par les budgets annexes

7088 - Autres produits d'activités annexes

709 - Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement

71. PRODUCTION STOCKÉE (OU DESTOCKAGE)

713 - Variation des stocks, en cours de production, produits

7133 - Variation des en-cours de production de biens

7135 - Variation des stocks de produits

72. PRODUCTION IMMOBILISÉE

721 - Immobilisations incorporelles

722 - Immobilisations corporelles

ANNEXE N° 1 (suite)

73. DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION

731 - Produits des tarifications relevant de l'article L. 312-1 du CASF

7311 - Forfait global de soins (art. 5 loi APA)

7312 - Prix de journée hébergement (établissements relevant du 6° de l'article L. 312-1 du CASF)

7313 - Prix de journée (établissements relevant de l'article L. 312-1 sauf le 6°)

7315 - Dotation globale soins SSIAD

73151 - Dotation globale soins SSIAD - personnes âgées

73152 - Dotation globale soins SSIAD - personnes handicapées

73158 - Dotation globale soins SSIAD - autres

7316 - Dotation globale des établissements relevant de l'art L. 312-1 du CASF

7317 - Tarif hébergement (E.H.P.A.D.)

73171 -Département

73172 - Hébergé

7318 - Autres produits des établissements relevant de la loi sociale

734 - Tarif dépendance

7341 - Tarif dépendance couvert par l'APA

7342- Participation du résident au tarif dépendance

7344 - Dotation budgétaire globale (APA)

736 - Tarifs soins (E.H.P.A.D.)

7361 - Dotation globale de financement soins

7362 - Hébergé

737 - Produits des prestations non prises en compte dans les tarifs journaliers afférents aux soins

7371 - Prestations exclues du calcul des tarifs journaliers afférents aux soins

7372 - Produit de la facturation des charges non incluses dans les tarifs journaliers afférents aux soins (tarif partiel)

74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS

747 - Fonds à engager

748 - Autres subventions et participations

7481 - Fonds pour l'emploi hospitalier

7484 - Aide forfaitaire à l'apprentissage

7488 - Autres

ANNEXE N° 1 (suite)

75. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires

754 - Remboursements de frais

7541 - Formation professionnelle

7542 - Remboursement par la sécurité sociale de frais médicaux et paramédicaux

7543 - Complément de rémunération des personnes handicapées (ESAT)

7548 - Autres remboursements de frais

755 - Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

7551 - Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale

7558 - Quote-part de résultat sur opérations faites dans le cadre d'un autre groupement

758 - Produits divers de gestion courante

7586 - Produits de la gestion des actes de la vie civile des personnes protégées par la loi

7588 - Autres produits divers de gestion courante

76. PRODUITS FINANCIERS

761 - Produits de participations

762 - Produits des autres immobilisations financières

764 - Revenus des valeurs mobilières de placement

765 - Escomptes obtenus

766 - Gains de change

767 - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 - Autres produits financiers

77. PRODUITS EXCEPTIONNELS

771 -Produits exceptionnels sur opérations de gestion

7715 - Contribution exceptionnelle et temporaire

7718 - Autres

773 - Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

775 - Produits des cessions d'éléments d'actif

777 - Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

778 - Autres produits exceptionnels

ANNEXE N° 1 (suite et fin)

78. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811 - Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7815 - Reprises sur provisions d'exploitation

7816 - Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 - Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 - Reprises sur provisions financières

7866 - Reprises sur dépréciations des éléments financiers

78662 - Immobilisations financières

78665 - Valeurs mobilières de placement

787 - Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)

7872 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)

78725 - Reprise sur amortissements dérogatoires

7874 - Reprises sur autres provisions réglementées

78741 - Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement

78742 - Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations

78748 - Autres

7876 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles

79. TRANSFERTS DE CHARGES

791 - Transfert de charges d'exploitation

796 - Transfert de charges financières

797 - Transfert de charges exceptionnelles

ANNEXE N° 2 : Circulaire interministérielle DGCS/5C/DGFiP/CL1B/DGCL/FL3/2010/83 du 3 mars 2010 relative à la mise à jour du plan comptable applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2010 et à la suppression du plan de comptes M22 « simplifié »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer,
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat
Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales

Ministère du Budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État

Direction Générale de la Cohésion sociale

Bureau 5C

Direction générale des collectivités locales

Bureau FL3

Direction générale des finances publiques

Bureau CLIB

Le ministre de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales,

Le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité,

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État

À

Mesdames et messieurs les préfets de région

Directions régionales des affaires sanitaires et sociales

Mesdames et messieurs les préfets de département

Directions départementales des affaires sanitaires et sociales

Messieurs les délégués du directeur général des finances publiques

Mesdames et messieurs les trésoriers-payeurs généraux

Mesdames et messieurs les directeurs des services fiscaux

CIRCULAIRE INTERMINISTERIELLE N° DGCS/5C/DGFIP/DGCL/2010/83 du 3 mars 2010 relative à la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2010 et à la suppression du plan comptable M22 "simplifié"

ANNEXE N° 2 (suite)

Date d'application : immédiate

NOR : MTSA1006324C

Grille de classement :

Résumé : La présente circulaire a pour objet d'apporter des précisions sur la mise à jour du plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux au 1er janvier 2010 et la suppression du plan de comptes M22 « simplifié »

Champ d'application : Établissements publics et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Mots clés : plan comptable M22

Textes de référence : code de l'action sociale et des familles ; arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux, arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (NOR : MTSA0931874A).

La présente circulaire a pour objet d'exposer les principales évolutions introduites par l'arrêté du 21 décembre 2009 (NOR : MTSA0931874A) relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Elle vise à apporter des précisions sur les modifications apportées au plan comptable M22 à compter de l'exercice 2010 et sur la mise en œuvre de la suppression du plan de comptes « simplifié ».

1. Les principales modifications apportées au plan comptable M22 au 1er janvier 2010

1.1) Création du compte 1163 « autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3°de l'article R.314-45 du CASF ».

Le compte 1163 « autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF » enregistre les dépenses afférentes aux autres droits acquis par les salariés (dépenses de compte épargne temps, RTT, départ à la retraite…) non opposables aux tiers financeurs.

En effet, en application des articles R.314-26, R.314-168 et R.314-45 du code de l'action sociale et des familles (CASF), les dépenses pour congés à payer et les charges sociales et fiscales y afférents ne sont pas prises en compte dans le calcul des tarifs de l'EPSMS. Ces dépenses ne sont autorisées - et financées - que si elles sont réalisées sur des crédits issus de virements de crédits provenant du groupe fonctionnel II « dépenses afférentes au personnel ». Dans les autres cas, ces dépenses ne sont pas opposables aux tiers financeurs.

Les dépenses pour autres droits acquis par les salariés non opposables prennent la forme :

- soit de charges à payer (écriture : Débit C/64x Crédit C/4286)
- soit de provisions (écriture : Débit C/6815 Crédit C/1588).

ANNEXE N° 2 (suite)

Les charges non opposables constatées aux comptes 64 et 68 doivent être neutralisées par un retraitement du résultat d'exploitation de l'EPSMS[1]. L'ordonnateur procède, de sa propre initiative, au retraitement du résultat d'exploitation en le corrigeant à la hausse du montant des charges inopposables. Cela conduit à :

- minorer le résultat déficitaire de l'exercice,

- ou à majorer le résultat excédentaire.

Le résultat est augmenté du montant correspondant aux charges inopposables lesquelles sont affectées en contrepartie du compte 1163.

Le compte 1163 est un compte non budgétaire. La dotation du compte 1163 donne lieu à l'enregistrement d'un débit.

Si le résultat retraité de l'exercice est déficitaire, le compte 1163 est débité en contrepartie du compte 12 (cf. annexe 1, cas 1).

Si le résultat retraité de l'exercice est excédentaire, le débit au compte 1163 viendra abonder ce résultat et permettra une affectation « complémentaire ». Le résultat ainsi retraité sera affecté conformément aux dispositions de l'article R.314-51 du CASF, à un compte de réserve (106x) ou de report à nouveau excédentaire (comptes 110 ou 111) (cf. annexe 1, cas 2 et 3).

En application des dispositions des articles R.314-65-1 et R.314-98 du CASF, les dépenses enregistrées au compte 1163 peuvent devenir opposables aux tiers financeurs en cas de fermeture totale ou partielle de l'EPSMS.

En effet, l'article R.314-98 du CASF précise que « l'autorité de tarification peut tenir compte dans la fixation du tarif du dernier exercice, du paiement des indemnités et charges annexes résultant du licenciement du personnel ». En d'autres termes, l'autorité de tarification tiendra compte dans la détermination des tarifs de l'exercice de clôture (dernier exercice comptable), du paiement des charges annexes résultant du départ du personnel, charges comprenant notamment les charges précédemment inopposables pour autres droits acquis par les salariés enregistrées au compte 1163.

L'apurement du compte 1163 interviendra au cours du dernier exercice comptable de l'établissement, à l'occasion de l'affectation du résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture.

Il s'effectuera dans les conditions suivantes :

Si le résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture est déficitaire, le compte 1163 sera crédité par le débit du compte 119 (cf. annexe 2, cas 1).

---

[1] Les écritures de charges à payer et de provision se dénoueront dans les conditions habituelles :

- contre-passation de la charge à payer en N+1
- reprise de la provision lors du dernier exercice comptable de l'EPSMS, lorsque la charge pour autre droits acquis deviendra effective.

ANNEXE N° 2 (suite)

Si le résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture est excédentaire, le compte 1163 sera crédité en contrepartie du compte 12 (cf. annexe 2, cas 2). En cas de résultat excédentaire inférieur au montant du solde du compte 1163, le reliquat de ce compte sera apuré par le compte 119 (cf. annexe 2, cas 3).

Il s'agit d'opérations d'ordre non budgétaires.

L'annexe 1 décrit les opérations de dotation du compte 1163.

L'annexe 2 présente les écritures d'apurement du compte 1163.

1.2) Création du compte 44585 « TVA à régulariser- retenue de garantie »

La TVA relative à la retenue de garantie doit être isolée car elle ne devient déductible que lorsque le montant de la retenue de garantie est effectivement décaissé et versé au fournisseur.

Le compte 44585 « TVA à régulariser- retenue de garantie » est débité du montant de la TVA afférente à la retenue de garantie, par le crédit du compte 4456x concerné (« taxes sur le chiffres d'affaires déductibles »).

Il est crédité lors du versement de la retenue de garantie au fournisseur par le débit :

- du compte 44583 « remboursement de TVA demandé » si l'EPSMS bénéficie à la fin du trimestre d'un crédit de TVA et en demande le remboursement,
- du compte 44567 « crédit de TVA à reporter » dans les autres cas.

1.3) Création du compte 453 « EHPAD »

Une nouvelle catégorie de budgets annexes est créée pour suivre les EHPAD.
En application du III de l'article R.314-10 du CASF, il est prévu que « la présentation sous forme de budgets annexes est également possible, à la demande ou avec l'accord de l'autorité de tarification, pour les activités qui justifient que soient connues leurs conditions particulières d'exploitation ».

Les budgets annexes « EHPAD » sont suivis avec le compte de liaison 453 « EHPAD ».

2.La suppression du plan de comptes M22 « simplifié » au 1er janvier 2010

Le plan de compte M22 « simplifié » est supprimé au 1er janvier 2010, conformément aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif au plan comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux.

ANNEXE N° 2 (suite)

Les EPSMS qui suivaient en 2009 leur comptabilité dans le plan de comptes « simplifié » devront, à compter de l'exercice budgétaire et comptable 2010, appliquer exclusivement le plan de comptes « développé ».

Dans la comptabilité du comptable public, les balances de sortie 2009 seront reprises en balance d'entrée 2010 aux comptes du plan de comptes « développé ».

Cette reprise s'effectuera de façon automatisée selon les tables de transposition jointes en annexe 3 (application Hélios) et 4 (applications HTR, Clara et RCT).

Certains comptes nécessiteront toutefois une ventilation manuelle par le comptable en raison de l'existence de différents comptes de reprise (comptes apparaissant en gras dans les tables de transposition; voir pour ces comptes la colonne « observations »). A cet effet, le comptable prendra l'attache de son ordonnateur afin d'obtenir la ventilation plus détaillée des comptes concernés.

Fait à Paris, le 3 mars 2010

Le ministre de l'intérieur et de l'Outre-mer et des collectivités territoriales

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général des collectivités locales

Eric JALON

Le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de la cohésion sociale

Fabrice HEYRIES

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique, et de la réforme de l'État

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général des finances publiques

Philippe PARINI

Le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de la cohésion sociale

Fabrice HEYRIES

ANNEXE N° 2 (suite)

ANNEXE 1 : DOTATION DU COMPTE 1163

Cas 1 : Dotation en cas de résultat retraité déficitaire :

	12		1163		119x	
1) Exercice 2010						
Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300						
- Résultat 2010 :- 400						
- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : - 100 (=300-400) : Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. Le déficit de 100 est affecté en report à nouveau déficitaire au compte 119.						
2) Exercice 2011	400					
- Affectation du résultat 2010 :		400	300		100	
(opérations d'ordre non budgétaires)						

Cas 2 : Dotation en cas de résultat retraité excédentaire :

	12		1163		106X ou 110/111	
1) Exercice 2010						
Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300						
- Résultat 2010 :+ 400						
- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : + 700 (=300+400). Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. L'excédent de 700 est affecté à un compte de réserve ou de report à nouveau (C/110 ou 111).						
2) Exercice 2011		400				
- Affectation du résultat 2010 :	400		300			700

ANNEXE N° 2 (suite)

Cas 3 : Dotation en cas de résultat comptable déficitaire qui devient excédentaire après retraitement :

	12		1163		106X ou 110/110	
1) Exercice 2010 Charge pour autres droits acquis (RTT, CET) non prise en compte dans le tarif 2010 : Débit- classe 6 pour 300						
- Résultat 2010 :- 200 **- Résultat après réintégration de la dépense inopposable : + 100** (=300-200). Affectation au compte 1163 à l'initiative de l'ordonnateur pour 300. L'excédent de 100 est affecté à un compte de réserve ou de report à nouveau (C/110 ou 111).						
2) Exercice 2011	200					
- Affectation du résultat 2010 : (L'écriture : D-1163 C-10682 de 100 est semi budgétaire (émission d'un titre au compte 10682)).		200	300			100

<u>Précision</u> : par simplification, ces exemples ne tiennent pas compte des éventuelles incorporations de résultats antérieurs aux comptes 110, 111 ou 119.

Comptes :

Résultat de l'exercice

106x Réserves

110 Report à nouveau (solde créditeur)

111 Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles

119 Report à nouveau (solde débiteur)

1163 Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF

ANNEXE N° 2 (suite)

ANNEXE 2 : APUREMENT DU COMPTE 1163

L'apurement du compte 1163 s'effectue au cours du dernier exercice de l'EPSMS (exercice de clôture), à l'occasion de l'affectation du résultat de l'exercice précédent l'exercice de clôture.

Cas 1 : Apurement en cas de résultat déficitaire :

	12		119		1163	
Exercice 2016 (=exercice de clôture)						
Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016.						
Résultat 2015 : -1000						
Balance d'entrée 2016 :	1000				300	
Affectation du résultat 2015 :		1000	1300			300
(opérations d'ordre non budgétaires)						
Le tarif 2016 tiendra compte des 1300 à financer (dotation au compte 73 pour 1300)						

Cas 2 : Apurement en cas de résultat excédentaire :

	12		1163		106X ou 110/111x	
Exercice 2016 (=exercice de clôture)						
Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016.						
Résultat 2015 : +1000						
Balance d'entrée 2016 :		1000	300			
Affectation du résultat 2015 :	1000			300		700
(L'écriture : D-12 C-1163 de 300 est non budgétaire).						
L'excédent de 2015 viendra apurer en priorité le compte 1163.						

ANNEXE N° 2 (suite)

<u>Cas 3 : Apurement en cas de résultat excédentaire inférieur au montant du solde du compte 1163 :</u>

	12		1163		119x	
Exercice 2016 (=exercice de clôture) Le compte 1163 est apuré par le tarif de l'exercice de clôture. Il est soldé à l'occasion de l'affectation des résultats de 2015 en 2016. Résultat 2015 : +100						
Balance d'entrée 2016 :		100	300			
Affectation du résultat 2015 :	100			300	200	
(Les écritures sont non budgétaires). **Le compte 1163 est soldé en priorité par l'excédent de 2015. Le reliquat est affecté au compte 119. L'autorité de tarification tiendra compte des 200 à financer (dotation au compte 73 pour 200)**						

<u>Précision</u> : par simplification, ces exemples ne tiennent pas compte des éventuelles incorporations de résultats antérieurs aux comptes 110, 111 ou 119.

Comptes :
12 Résultat de l'exercice
106x Réserves
110 Report à nouveau (solde créditeur)
111 Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles
119 Report à nouveau (solde débiteur)
1163 Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF

ANNEXE N° 2 (suite)

ANNEXE 3 : TABLE DE TRANSPOSITION HÉLIOS DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE M22 « SIMPLIFIÉ » VERS LES COMPTES DU PLAN COMPTABLE « DÉVELOPPÉ ».

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1021	dotation	1021	dotation	
10222	FCTVA	10222	FCTVA	
10228	Autres compléments de dotations	10228	Autres compléments de dotations	
1023	Compl de dotations ; organismes autres que l'État	1023	Compl de dotations ; organismes autres que l'État	
1025	Dons et legs en capital	1025	Dons et legs en capital	
1064	Réserve des plus values nettes	1064	Réserve des plus values nettes	
10682	Excédents affectés à l'investissement	10682	Excédents affectés à l'investissement	
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	
106860	Réserve de compensation-Budget général	106860	Réserve de compensation-Budget général	
106861	Réserve de compensation-services relevant R.314-74 CASF	106861	Réserve de compensation- services relevant R.314-74 CASF	
106862	Réserve de compensation ULS-	106862	Réserve de compensation ULS-	
1068631	Réserve de compensation-EHPAD-hébergement	1068631	Réserve de compensation-EHPAD-hébergement	
1068632	Réserve de compensation-EHPAD- dépendance	1068632	Réserve de compensation-EHPAD-dépendance	
1068633	Réserve de compensation-EHPAD-soins	1068633	Réserve de compensation-EHPAD-soins	
1068661	Réserve de compensation_ MR	1068661	Réserve de compensation_ MR	
1068664	Réserve de compensation-SSIAD	1068664	Réserve de compensation- SSIAD	
1068668	Réserve de compensation-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	1068668	Réserve de compensation-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement-budget général	106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement- budget général	
106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement-ULS	106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement-ULS	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD hébergement	1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD hébergement	
1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD dépendance	1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD dépendance	
1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD soins	1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD soins	
1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement-MR	1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement-MR	
1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement-SSIAD	1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement- SSIAD	
1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
1100	Report à nouveau (solde créditeur)- budget général	1100	Report à nouveau (solde créditeur)- budget général	
1102	Report à nouveau (solde créditeur)- ULS	1102	Report à nouveau (solde créditeur)- ULS	
11031	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD hébergement	11031	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD hébergement	
11032	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD dépendance	11032	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD dépendance	
11033	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD soins	11033	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD soins	
11061	Report à nouveau (solde créditeur)- MR	11061	Report à nouveau (solde créditeur)- MR	
11064	Report à nouveau (solde créditeur)- SSIAD	11064	Report à nouveau (solde créditeur)- SSIAD	
11068	Report à nouveau (solde créditeur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	11068	Report à nouveau (solde créditeur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	
1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- budget général	1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-budget général	
1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-services relevant de l'art R.314-74 du CASF	
1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- ULS	1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-ULS	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD hébergement	11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD hébergement	
11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD dépendance	11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD dépendance	
11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD soins	11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD soins	
11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- MR	11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- MR	
11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- SSIADI	11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- SSIADI	
11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- budget général	11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- budget général	
11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- ULS	11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- ULS	
114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD hébergement	114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD hébergement	
114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD dépendance	114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD dépendance	
114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD soins	114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD soins	
114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- MR	114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- MR	
114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- SSIAD	114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- SSIAD	
114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	1161	Amortissements comptables excédentaires différés	
1190	Report à nouveau (solde débiteur)- budget général	1190	Report à nouveau (solde débiteur)- budget général	
1191	Report à nouveau (solde débiteur)- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	1191	Report à nouveau (solde débiteur)- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
1192	Report à nouveau (solde débiteur)- ULSI	1192	Report à nouveau (solde débiteur)- ULSI	
11931	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD hébergement	11931	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD hébergement	
11932	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD dépendance	11932	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD dépendance	
11933	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD soins	11933	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD soins	
11961	Report à nouveau (solde débiteur)- MR	11961	Report à nouveau (solde débiteur)- MR	
11964	Report à nouveau (solde débiteur)- SSIAD	11964	Report à nouveau (solde débiteur)- SSIAD	
11968	Report à nouveau (solde débiteur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	11968	Report à nouveau (solde débiteur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	
12	Résultat de l'exercice	12	Résultat de l'exercice	
131	Subvention d'équipement transférables	**1311**	Subvention d'équipement transférables- État	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	**1391**	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat- État	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
1411	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par recours à l'emprunt	1411	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par recours à l'emprunt	
1412	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par financement de l'autorité de tarification	1412	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par financement de l'autorité de tarification	
142	Prov réglementées pour renouvellement des immobilisations	142	Prov réglementées pour renouvellement des immobilisations	
145	Amortissements dérogatoires	145	Amortissements dérogatoires	
148	Autres prov. réglementées	148	Autres prov. réglementées	
1511	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges	
1515	Provisions pour perte de change	1515	Provisions pour perte de change	
1518	Autres provisions pour risques	1518	Autres provisions pour risques	
1572	Prov pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	1572	Prov pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	
1581	Prov pour rémunérations des personnes handicapées	1581	Prov pour rémunérations des personnes handicapées	
1582	Prov pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1582	Prov pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
1588	Autres provisions pour charges	1588	Autres provisions pour charges	
163	Emprunts obligataires	163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	1641	Emprunts en euros	
1643	Emprunts en devises	1643	Emprunts en devises	
1644	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	**16441**	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie-opérations afférentes à l'emprunt	Dans le plan comptable développé, le compte 1644 est subdivisé en 2 : C/16441 et C/16449. Le compte 16449 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31/12/09 au compte 1644 correspondra nécessairement à des opérations afférentes à l'emprunt à enregistrer au compte 16441.
165	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus	
166	Refinancement de la dette	166	Refinancement de la dette	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	
1681	Autres emprunts	1681	Autres emprunts	
1687	Autres dettes	1687	Autres dettes	
1688	Intérêts courus	1688	Intérêts courus	
169	Prime de remboursement des obligations	169	Prime de remboursement des obligations	
181	Compte de liaison-affectation à	181	Compte de liaison-affectation à	
2011	Frais de construction	2011	Frais de construction	
2012	Frais de réorganisation	2012	Frais de réorganisation	
2013	Frais d'évaluation	2013	Frais d'évaluation	
2031	Frais d'études	2031	Frais d'études	
2032	Frais de recherche et de développement	2032	Frais de recherche et de développement	
2033	Frais d'insertion	2033	Frais d'insertion	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
208	Autres immobilisations incorporelles	208	Autres immobilisations incorporelles	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
211	Terrains	211	Terrains	
212	Agencements, aménagements des terrains,	212	Agencements, aménagements des terrains,	
213	Construction sur sol propre	**2131**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
214	Construction sur sol d'autrui	**2141**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
215	Installations, matériel et outillage techniques	**2154**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
216	Collections, œuvres d'art	216	Collections, œuvres d'art	
2181	Installation générales, agencements aménagements divers	2181	Installation générales, agencements aménagements divers	
2182	Matériel de transport	2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau informatique	2183	Matériel de bureau informatique	
2184	Mobilier	2184	Mobilier	
2185	Cheptel	2185	Cheptel	
2188	Autres immo corporelles	2188	Autres immo corporelles	
221	Terrains	221	Terrains	
222	Agencements, aménagements des terrains,	222	Agencements, aménagements des terrains,	
223	Construction sur sol propre	**2231**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
224	Construction sur sol d'autrui	**2241**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
225	Installations, matériel et outillage techniques	**2254**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
226	Collections, œuvres d'art	226	Collections, œuvres d'art	
2281	Installation générales, agencements aménagements divers	2281	Installation générales, agencements aménagements divers	
2282	Matériel de transport	2282	Matériel de transport	
2283	Matériel de bureau informatique	2283	Matériel de bureau informatique	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
2284	Mobilier	2284	Mobilier	
2285	Cheptel	2285	Cheptel	
2288	Autres immo corporelles	2288	Autres immo corporelles	
229	Droits de l'affectant	229	Droits de l'affectant	
2312	Agencements, aménagements des terrains,	2312	Agencements, aménagements des terrains,	
2313	Construction sur sol propre	2313	Construction sur sol propre	
2314	Construction sur sol d'autrui	2314	Construction sur sol d'autrui	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2315	Installations, matériel et outillage techniques	
2318	Autres immo corporelles	2318	Autres immo corporelles	
232	Immo incorporelles en cours	232	Immo incorporelles en cours	
237	Avances et acomptes versés sur commande d'immo incorporelles	237	Avances et acomptes versés sur commande d'immo incorporelles	
238	Avances et acomptes versés sur commande d'immo corporelles	238	Avances et acomptes versés sur commande d'immo corporelles	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	
26	Participations et créances rattachées à des participations	26	Participations et créances rattachées à des participations	
271	Titres immobilisés (dt de propriété)	271	Titres immobilisés (dt de propriété)	
272	Titres immobilisés (dt de créance)	272	Titres immobilisés (dt de créance)	
2731	Comptes de placements rémunérés	2731	Comptes de placements rémunérés	
274	Prêts	274	Prêts	
275	Dépôts et cautionnements versés	275	Dépôts et cautionnements versés	
2761	Créances diverses	2761	Créances diverses	
2768	Intérêts courus	2768	Intérêts courus	
28011	Frais de construction	28011	Frais de construction	
28012	Frais de réorganisation	28012	Frais de réorganisation	
28013	Frais d'évaluation	28013	Frais d'évaluation	
28031	Frais d'études	28031	Frais d'études	
28032	Frais de recherche et de développement	28032	Frais de recherche et de développement	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
28033	Frais d'insertion	28033	Frais d'insertion	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
2808	Autres immobilisations incorporelles	2808	Autres immobilisations incorporelles	
2811	Terrains	2811	Terrains	
2812	Agencements, aménagements des terrains,	2812	Agencements, aménagements des terrains,	
2813	Construction sur sol propre	**28131**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2814	Construction sur sol d'autrui	**28141**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2815	Installations, matériel et outillage techniques	**28154**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2816	Collections, œuvres d'art	2816	Collections, œuvres d'art	
28181	Installation générales, agencements aménagements divers	28181	Installation générales, agencements aménagements divers	
28182	Matériel de transport	28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau informatique	28183	Matériel de bureau informatique	
28184	Mobilier	28184	Mobilier	
28185	Cheptel	28185	Cheptel	
28188	Autres immo corporelles	28188	Autres immo corporelles	
2821	Terrains	2821	Terrains	
2822	Agencements, aménagements des terrains,	2822	Agencements, aménagements des terrains,	
2823	Construction sur sol propre	**28231**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2824	Construction sur sol d'autrui	**28241**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2825	Installations, matériel et outillage techniques	**28254**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
2826	Collections, œuvres d'art	2826	Collections, œuvres d'art	
28281	Installation générales, agencements aménagements divers	28281	Installation générales, agencements aménagements divers	
28282	Matériel de transport	28282	Matériel de transport	
28283	Matériel de bureau informatique	28283	Matériel de bureau informatique	
28284	Mobilier	28284	Mobilier	
28285	Cheptel	28285	Cheptel	
28288	Autres immo corporelles	28288	Autres immo corporelles	
2829	Droits de l'affectant	2829	Droits de l'affectant	
290	Dépréciation des immo incorporelles	**2905**	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2911	Terrains	2911	Terrains	
2912	Agencements, aménagements des terrains,	2912	Agencements, aménagements des terrains,	
2913	Construction sur sol propre	2913	Construction sur sol propre	
2914	Construction sur sol d'autrui	2914	Construction sur sol d'autrui	
2915	Installations, matériel et outillage techniques	2915	Installations, matériel et outillage techniques	
2918	Autres immo corporelles	2918	Autres immo corporelles	
292	Dépréciation des immo reçues en affectation	292	Dépréciation des immo reçues en affectation	
2931	Immo corporelles en cous	2931	Immo corporelles en cous	
2932	Immo incorporelles en cous	2932	Immo incorporelles en cous	
296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	
2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	
2972	Titres immobilisés (dt de créance)	2972	Titres immobilisés (dt de créance)	
2974	Prêts	2974	Prêts	
2975	Dépôts et cautionnement versés	2975	Dépôts et cautionnement versés	
2976	Autres créances immobilisées	2976	Autres créances immobilisées	
31	Matières premières (et fournitures)	31	Matières premières (et fournitures)	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	
322	Fournitures consommables	**3226**	Fournitures hôtelières	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
323	Alimentation	323	Alimentation	
328	Autres fournitures suivies en stocks	328	Autres fournitures suivies en stocks	
33	En cours de production de biens	33	En cours de production de biens	
35	Stocks de produits	35	Stocks de produits	
37	Stockes de marchandises	37	Stockes de marchandises	
38	Stocks des budgets annexes	38	Stocks des budgets annexes	
391	Dépréciation des matières premières	391	Dépréciation des matières premières	
392	Dépréciation des autres approvisionnements	392	Dépréciation des autres approvisionnements	
393	Dépréciation des en cours de production de biens	393	Dépréciation des en cours de production de biens	
395	Dépréciation des stocks de produits	395	Dépréciation des stocks de produits	
397	Dépréciation des stocks de marchandises	397	Dépréciation des stocks de marchandises	
398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	
4011	Fournisseurs ; ex courant	4011	Fournisseurs ; ex courant	
40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	
40172	Fournisseurs ; oppositions	40172	Fournisseurs ; oppositions	
40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	
403	Fournisseurs- effets à payer	403	Fournisseurs- effets à payer	
4041	Fournisseurs-achats d'immo-ex courant	4041	Fournisseurs-achats d'immo- ex courant	
40471	Fournisseurs-achats d'immo-retenues de garanties	40471	Fournisseurs-achats d'immo-retenues de garanties	
40472	Fournisseurs-achats d'immo-oppositions	40472	Fournisseurs-achats d'immo-oppositions	
40473	Fournisseurs-achats d'immo-pénalités de retard d'exécution des marchés	40473	Fournisseurs-achats d'immo-pénalités de retard d'exécution des marchés	
405	Fournisseurs-effets à payer	405	Fournisseurs-effets à payer	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4071	Fournisseurs- différence de conversion	4071	Fournisseurs- différence de conversion	
4074	Fournisseurs d'immo- différence de conversion	4074	Fournisseurs d'immo- différence de conversion	
408	Fournisseurs-factures non parvenues	408	Fournisseurs-factures non parvenues	
4091	Avances et acomptes versés sur commandes	4091	Avances et acomptes versés sur commandes	
40971	Fournisseurs-autres avoirs-amiable	40971	Fournisseurs-autres avoirs-amiable	
40976	Fournisseurs-autres avoirs-contentieux	40976	Fournisseurs-autres avoirs-contentieux	
4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
4111	Usagers	4111	Usagers	
4112	Caisse pivot ; forfait soins	4112	Caisse pivot ; forfait soins	
41131	Régime général	41131	Régime général	
41132	Régime agricole	41132	Régime agricole	
41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4114	Départements	4114	Départements	
4115	Autres tiers payants	4115	Autres tiers payants	
41161	État-dotation globale	41161	État-dotation globale	
41162	Autres versements de l''etat	41162	Autres versements de l''etat	
413	Clients ; effets à recevoir	413	Clients ; effets à recevoir	
4151	Créances irrécouvrables admises en NV- par le juge des comptes	4151	Créances irrécouvrables admises en NV- par le juge des comptes	
4152	Créances irrécouvrables admises en NV- par conseil d'administration	4152	Créances irrécouvrables admises en NV- par conseil d'administration	
4161	Usagers - contentieux	4161	Usagers - contentieux	
4162	Caisse pivot - contentieux;	4162	Caisse pivot - contentieux;	
41631	Régime général- contentieux	41631	Régime général- contentieux	
41632	Régime agricole- contentieux	41632	Régime agricole- contentieux	
41633	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles-contentieux	41633	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles-contentieux	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
41634	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale- contentieux	41634	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale- contentieux	
4164	Départements- contentieux	4164	Départements- contentieux	
4165	Autres tiers payants- contentieux	4165	Autres tiers payants- contentieux	
4166	État- contentieux	4166	État- contentieux	
417	Redevables-différences de conversion	417	Redevables-différences de conversion	
418	Redevables-produits à recevoir	418	Redevables-produits à recevoir	
41911	Usagers	41911	Usagers	
41913	Caisse de sécurité sociale	41913	Caisse de sécurité sociale	
41914	Départements	41914	Départements	
41915	Autres tiers payants	41915	Autres tiers payants	
41916	État	41916	État	
419171	Prov versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	419171	Prov versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	
419172	Contribution des hébergés admis à laide sociale	419172	Contribution des hébergés admis à laide sociale	
4192	Avances reçues des clients	4192	Avances reçues des clients	
4197	Clients, autres avoirs	4197	Clients, autres avoirs	
421	Personnel- rémunérations dues-ex courant	421	Personnel- rémunérations dues-ex courant	
427	Personnel-oppositions	427	Personnel-oppositions	
4281	Prime de service	4281	Prime de service	
4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	
4286	Autres charges à payer	4286	Autres charges à payer	
4287	Produits à recevoir	4287	Produits à recevoir	
429	Déficits et débets des comptables et régisseurs	429	Déficits et débets des comptables et régisseurs	
431	Sécurité sociale	431	Sécurité sociale	
437	Autres organismes sociaux	437	Autres organismes sociaux	
4382	Charges sociales sur congés à payer	4382	Charges sociales sur congés à payer	
4386	Autres charges à payer	4386	Autres charges à payer	
4387	Produits à recevoir	4387	Produits à recevoir	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
442	État-impôts et taxes recouvrables sur des tiers	442	État-impôts et taxes recouvrables sur des tiers	
44311	Op particulières avec la collectivité d'assistance-contributions versées par les hébergés	44311	Op particulières avec la collectivité d'assistance-contributions versées par les hébergés	
443121	Ressources encaissées par le comptable	443121	Ressources encaissées par le comptable	
443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	
44321	État -dépenses	44321	État -dépenses	
44322	État -recettes	44322	État -recettes	
44326	État –recettes-contentieux	44326	État – recettes-contentieux	
44327	État –versement de la contribution des hébergés	44327	État – versement de la contribution des hébergés	
44331	Départements -dépenses	44331	Départements -dépenses	
44332	départements -recettes	44332	départements -recettes	
44336	départements –recettes-contentieux	44336	départements – recettes-contentieux	
44337	Départements –versement de la contribution des hébergés	44337	Départements – versement de la contribution des hébergés	
44361	ENSP-dépenses	44361	ENSP-dépenses	
44362	ENSP-recettes	44362	ENSP-recettes	
44366	ENSP-recettes-contentieux	44366	ENSP-recettes-contentieux	
44381	Autres collect-dépenses	44381	Autres collect-dépenses	
44382	Autres collect-recettes	44382	Autres collect-recettes	
44386	Autres collect-recettes-contentieux	44386	Autres collect-recettes-contentieux	
4452	TVA dues intra-communautaire	4452	TVA dues intra-communautaire	
44551	TVA à décaisser	44551	TVA à décaisser	
44558	Taxes assimilées à la TVA à décaisser	44558	Taxes assimilées à la TVA à décaisser	
44562	TVA déductible sur immo	44562	TVA déductible sur immo	
44566	TVA déductible sur biens et services	44566	TVA déductible sur biens et services	
44567	Crédit de TVA à reporter	44567	Crédit de TVA à reporter	
44568	Taxes assimilées à la TVA déductible	44568	Taxes assimilées à la TVA déductible	
44571	TVA collectée	44571	TVA collectée	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
44578	Taxes assimilées à la TVA collectée	44578	Taxes assimilées à la TVA collectée	
44581	Acptes- régim simplifié d'imposition	44581	Acptes- régim simplifié d'imposition	
44583	Remboursement de TVA demandé	44583	Remboursement de TVA demandé	
445888	TVA à régul ou e attente-autres	445888	TVA à régul ou e attente-autres	
4471	Taxes sur les salires	4471	Taxes sur les salires	
4478	Autres impôts et taxes	4478	Autres impôts et taxes	
4482	Charges fiscales sur congés à payer	4482	Charges fiscales sur congés à payer	
4486	Autres charges à payer	4486	Autres charges à payer	
4487	Produits à recevoir	4487	Produits à recevoir	
451	Compte de rattachement avec le budget principal	451	Compte de rattachement avec le budget principal	
452	unité de long séjour	452	unité de long séjour	
455	DNA	455	Services relevant de l'article R.314-74 du CASF	
4561	Maison de retraite	4561	Maison de retraite	
4563	Activité de production	4563	Activité de production	
4564	SSIAD	4564	SSIAD	
4565	Activité sociale	4565	Activité sociale	
4568	Autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	4568	Autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
4571	Redev sur rôle pour cpte de tiers	4571	Redev sur rôle pour cpte de tiers	
4577	Produits sur rôle pour cpte de tiers	4577	Produits sur rôle pour cpte de tiers	
45781	TVA rôle cpte de tiers-prise en cpte	45781	TVA rôle cpte de tiers-prise en cpte	
45782	TVA rôle cpte de tiers-encaissement	45782	TVA rôle cpte de tiers- encaissement	
45791	Versement sur rôle pour cpte de tiers-prod	45791	Versement sur rôle pour cpte de tiers-prod	
45792	Versement sur rôle pour cpte de tiers-TVA	45792	Versement sur rôle pour cpte de tiers-TVA	
458	Autres services à comptabilité distincte	458	Autres services à comptabilité distincte	
4621	Créances sur cessions d'immo-amiable	4621	Créances sur cessions d'immo-amiable	
4626	Créances sur cessions d'immo-contentieux	4626	Créances sur cessions d'immo-contentieux	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	
46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	
46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	
46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	
46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	
46322	Fonds trouvés sur les décédés	46322	Fonds trouvés sur les décédés	
46324	Fonds appartenant à des malades sortis	46324	Fonds appartenant à des malades sortis	
46328	Fonds reçues ou déposés ; autres	46328	Fonds reçues ou déposés ; autres	
46331	Pécule	46331	Pécule	
46332	Fonds de solidarité	46332	Fonds de solidarité	
46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	
46342	Remise du préposé	46342	Remise du préposé	
46343	Mesures conservatoires	46343	Mesures conservatoires	
466	Excédents de versement	466	Excédents de versement	
4671	Créditeurs divers	4671	Créditeurs divers-	
46721	débiteurs divers- amiable	46721	débiteurs divers- amiable	
46726	débiteurs divers- contentieux	46726	débiteurs divers- contentieux	
46771	Créditeurs divers-différence de conversion	46771	Créditeurs divers-différence de conversion	
46772	débiteurs divers-différence de conversion	46772	débiteurs divers-différence de conversion	
46821	Fonds à engager	46821	Fonds à engager	
46828	Autres ressources affectées	46828	Autres ressources affectées	
46841	Fonds à engager	46841	Fonds à engager	
46848	Autres ressources affectées	46848	Autres ressources affectées	
4686	Autres charges à payer	4686	Autres charges à payer	
4687	Produits à revevoir	4687	Produits à revevoir	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4711	Versement des régisseurs	4711	Versement des régisseurs	
4712	Virements réimputés	4712	Virements réimputés	
4713	Recettes perçues avant émission de titre	4713	Recettes perçues avant émission de titre	
47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	
47142				
4718	Autres recettes à régulariser	4718	Autres recettes à régulariser	
4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	
4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	
4728	Autres dépenses à régulariser	4728	Autres dépenses à régulariser	
4731	Redev sur rôle	4731	Redev sur rôle	
4737	Produits sur rôle	4737	Produits sur rôle	
4738	TVA sur rôle	4738	TVA sur rôle	
4739	Vers du tiers en charge du rôle	4739	Vers du tiers en charge du rôle	
475	Legs et donations en cours de réalisation	475	Legs et donations en cours de réalisation	
47611	Diminution des prêts	47611	Diminution des prêts	
47612	Diminution d'autres créances	47612	Diminution d'autres créances	
47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	
47622	Augmentation d'autres dettes	47622	Augmentation d'autres dettes	
4768	Différences compensées par couverture de change	4768	Différences compensées par couverture de change	
47711	Augmentation des prêts	47711	Augmentation des prêts	
47712	Augmentation d'autres créances	47712	Augmentation d'autres créances	
47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	
47722	diminution d'autres dettes	47722	diminution d'autres dettes	
4778	Différences compensées par couverture de change	4778	Différences compensées par couverture de change	
4781	Frais de poursuites rattachés	4781	Frais de poursuites rattachés	
4788	Autres comptes transitoires	4788	Autres comptes transitoires	
4812	Frais d'acquisitions des immo	4812	Frais d'acquisitions des immo	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	4817	Pénalités de renégociation de la dette	
4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	
486	Charges constatées d'avances	486	Charges constatées d'avances	
487	Produits constatés d'avance	487	Produits constatés d'avance	
491	Dépréciation des comptes de redevables	491	Dépréciation des comptes de redevables	
492	Dépréciation des comptes de clients	492	Dépréciation des comptes de clients	
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	
506	Obligations	506	Obligations	
507	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor	
508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	
5113	Chèques vacances et assimilés	5113	Chèques vacances et assimilés	
5115	CB à l'encaissement	5115	CB à l'encaissement	
5116	TIP à l'encaissement	5116	TIP à l'encaissement	
51172	Chèques impayés	51172	Chèques impayés	
51175	CB impayées	51175	CB impayées	
51176	TIP impayés	51176	TIP impayés	
51178	Autres valeurs impayées	51178	Autres valeurs impayées	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	5118	Autres valeurs à l'encaissement	
515	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor	
5161	Compte de placement rémunéré	5161	Compte de placement rémunéré	
5162	Comptes à terme	5162	Comptes à terme	
5186	Intérêts courus à payer	5186	Intérêts courus à payer	
5187	Intérêts courus à recevoir	5187	Intérêts courus à recevoir	
5192	Avances de trésorerie	5192	Avances de trésorerie	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
5193	Lignes de crédits de trésorerie	**51931**	Lignes de crédits de trésorerie	Dans le plan comptable développé, le compte 5193 est subdivisé en 2 : C/51931 et C/51932. Le compte 51932 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31/12/09 au compte 5193 correspondra nécessairement à des lignes de crédits de trésorerie à enregistrer au compte 51931.
5411	Régisseurs d'avances (avances)	5411	Régisseurs d'avances (avances)	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	
5413	Administration de legs	5413	Administration de legs	
580	Virements internes	580	Virements internes	
583	Encaissements manuels	583	Encaissements manuels	
584	Encaissement par LO	584	Encaissement par LO	
585	Encaissement par la procédure NOE	585	Encaissement par la procédure NOE	
586	Op fin budget P et BA rattachés	586	Op fin budget P et BA rattachés	
588	Autres virements internes	588	Autres virements internes	
5891	Cpte techn-reprise des BE	5891	Cpte techn-reprise des BE	
5892	Cpte techn-migraion hélios	5892	Cpte techn-migraion hélios	
5893	Cpte techn-migration rôles	5893	Cpte techn-migration rôles	
5894	Cpte techn-ventil cptes budgétaires	5894	Cpte techn-ventil cptes budgétaires	
5895	Tcpte techn- ventil cptes finan	5895	Tcpte techn- ventil cptes finan	
5898	Cpte techn-budg ex anté	5898	Cpte techn-budg ex anté	
5899	Cpte techn-budhétaire rôle titres	5899	Cpte techn-budhétaire rôle titres	
59	Dépréciations des comptes financiers	59	Dépréciations des comptes financiers	

ANNEXE N° 2 (suite)

ANNEXE 4 : TABLE DE TRANSPOSITION HTR/ CLARA/ RCT DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE M22 « SIMPLIFIÉ » VERS LES COMPTES DU PLAN COMPTABLE « DÉVELOPPÉ ».

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1021	dotation	1021	dotation	
10222	FCTVA	10222	FCTVA	
10228	Autres compléments de dotations	10228	Autres compléments de dotations	
1023	Compl de dotations ;organismes autres que l'État	1023	Compl de dotations ;organismes autres que l'État	
1025	Dons et legs en capital	1025	Dons et legs en capital	
1064	Réserve des plus values nettes	1064	Réserve des plus values nettes	
10682	Excédents affectés à l'investissement	10682	Excédents affectés à l'investissement	
10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	10685	Excédents affectés à la couverture du BFR	
106860	Réserve de compensation-Budget général	106860	Réserve de compensation-Budget général	
106861	Réserve de compensation-services relevant R.314-74 CASF	106861	Réserve de compensation- services relevant R.314-74 CASF	
106862	Réserve de compensation ULS-	106862	Réserve de compensation ULS-	
1068631	Réserve de compensation-EHPAD-hébergement	1068631	Réserve de compensation-EHPAD-hébergement	
1068632	Réserve de compensation-EHPAD- dépendance	1068632	Réserve de compensation-EHPAD-dépendance	
1068633	Réserve de compensation-EHPAD-soins	1068633	Réserve de compensation-EHPAD-soins	
1068661	Réserve de compensation_ MR	1068661	Réserve de compensation_ MR	
1068664	Réserve de compensation-SSIAD	1068664	Réserve de compensation- SSIAD	
1068668	Réserve de compensation-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	1068668	Réserve de compensation-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement-budget général	106870	Réserve de compensation des charges d'amortissement- budget général	
106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement-ULS	106872	Réserve de compensation des charges d'amortissement-ULS	
1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD hébergement	1068731	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD hébergement	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD dépendance	1068732	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD dépendance	
1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD soins	1068733	Réserve de compensation des charges d'amortissement-EHPAD soins	
1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement-MR	1068761	Réserve de compensation des charges d'amortissement-MR	
1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement-SSIAD	1068764	Réserve de compensation des charges d'amortissement- SSIAD	
1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	1068768	Réserve de compensation des charges d'amortissement-autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
1100	Report à nouveau (solde créditeur)- budget général	1100	Report à nouveau (solde créditeur)-budget général	
1102	Report à nouveau (solde créditeur)- ULS	1102	Report à nouveau (solde créditeur)-ULS	
11031	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD hébergement	11031	Report à nouveau (solde créditeur)-EHPAD hébergement	
11032	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD dépendance	11032	Report à nouveau (solde créditeur)-EHPAD dépendance	
11033	Report à nouveau (solde créditeur)- EHPAD soins	11033	Report à nouveau (solde créditeur)-EHPAD soins	
11061	Report à nouveau (solde créditeur)- MR	11061	Report à nouveau (solde créditeur)-MR	
11064	Report à nouveau (solde créditeur)- SSIAD	11064	Report à nouveau (solde créditeur)-SSIAD	
11068	Report à nouveau (solde créditeur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	11068	Report à nouveau (solde créditeur)-autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	
1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- budget général	1110	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-budget général	
1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	1111	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-services relevant de l'art R.314-74 du CASF	
1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- ULS	1112	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-ULS	
11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD hébergement	11131	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles-EHPAD hébergement	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD dépendance	11132	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD dépendance	
11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD soins	11133	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- EHPAD soins	
11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- MR	11161	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- MR	
11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- SSIADI	11164	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- SSIADI	
11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	11168	Excédent affecté à des mesures d'exploitation non reconductibles- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- budget général	11410	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- budget général	
11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- ULS	11412	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- ULS	
114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD hébergement	114131	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD hébergement	
114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD dépendance	114132	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD dépendance	
114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD soins	114133	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- EHPAD soins	
114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- MR	114161	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- MR	
114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- SSIAD	114164	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- SSIAD	
114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	114168	Dépenses refusées par l'autorité de tarification- autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
1161	Amortissements comptables excédentaires différés	1161	Amortissements comptables excédentaires différés	
1190	Report à nouveau (solde débiteur)- budget général	1190	Report à nouveau (solde débiteur)- budget général	
1191	Report à nouveau (solde débiteur)- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	1191	Report à nouveau (solde débiteur)- services relevant de l'art R.314-74 du CASF	
1192	Report à nouveau (solde débiteur)- ULSI	1192	Report à nouveau (solde débiteur)- ULSI	
11931	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD hébergement	11931	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD hébergement	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
11932	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD dépendance	11932	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD dépendance	
11933	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD doins	11933	Report à nouveau (solde débiteur)- EHPAD doins	
11961	Report à nouveau (solde débiteur)- MR	11961	Report à nouveau (solde débiteur)- MR	
11964	Report à nouveau (solde débiteur)- SSIAD	11964	Report à nouveau (solde débiteur)- SSIAD	
11968	Report à nouveau (solde débiteur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	11968	Report à nouveau (solde débiteur)- autres services relevant de l'art L.312-1 CASF	
12	Résultat de l'exercice	12	Résultat de l'exercice	
131	Subvention d'équipement transférables	**1311**	Subvention d'équipement transférables- État	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
139	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	**1391**	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat- État	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
1411	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par recours à l'emprunt	1411	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par recours à l'emprunt	
1412	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par financement de l'autorité de tarification	1412	Prov réglementées destinées à renforcer le BFR-dotation par financement de l'autorité de tarification	
142	Prov réglementées pour renouvellement des immobilisations	142	Prov réglementées pour renouvellement des immobilisations	
145	Amortissements dérogatoires	145	Amortissements dérogatoires	
148	Autres prov. réglementées	148	Autres prov. réglementées	
1511	Provisions pour litiges	1511	Provisions pour litiges	
1515	Provisions pour perte de change	1515	Provisions pour perte de change	
1518	Autres provisions pour risques	1518	Autres provisions pour risques	
1572	Prov pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	1572	Prov pour gros entretiens ou grandes révisions (PGE)	
1581	Prov pour rémunérations des personnes handicapées	1581	Prov pour rémunérations des personnes handicapées	
1582	Prov pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	1582	Prov pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	
1588	Autres provisions pour charges	1588	Autres provisions pour charges	
163	Emprunts obligataires	163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	1641	Emprunts en euros	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
1643	Emprunts en devises	1643	Emprunts en devises	
1644	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	**16441**	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie-opérations afférentes à l'emprunt	Dans le plan comptable développé, le compte 1644 est subdivisé en 2 : C/16441 et C/16449. Le compte 16449 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31/12/09 au compte 1644 correspondra nécessairement à des opérations afférentes à l'emprunt à enregistrer au compte 16441.
165	Dépôts et cautionnement reçus	165	Dépôts et cautionnement reçus	
166	Refinancement de la dette	166	Refinancement de la dette	
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	
1681	Autres emprunts	1681	Autres emprunts	
1687	Autres dettes	1687	Autres dettes	
1688	Intérêts courus	1688	Intérêts courus	
169	Prime de remboursement des obligations	169	Prime de remboursement des obligations	
181	Compte de liaison-affectation à	181	Compte de liaison-affectation à	
2011	Frais de construction	2011	Frais de construction	
2012	Frais de réorganisation	2012	Frais de réorganisation	
2013	Frais d'évaluation	2013	Frais d'évaluation	
2031	Frais d'études	2031	Frais d'études	
2032	Frais de recherche et de développement	2032	Frais de recherche et de développement	
2033	Frais d'insertion	2033	Frais d'insertion	
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	
208	Autres immobilisations incorporelles	208	Autres immobilisations incorporelles	
211	Terrains	211	Terrains	
212	Agencements, aménagements des terrains,	212	Agencements, aménagements des terrains,	
213	Construction sur sol propre	**2131**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
214	Construction sur sol d'autrui	**2141**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
215	Installations, matériel et outillage techniques	**2154**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
216	Collections, œuvres d'art	216	Collections, œuvres d'art	
2181	Installation générales, agencements aménagements divers	2181	Installation générales, agencements aménagements divers	
2182	Matériel de transport	2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau informatique	2183	Matériel de bureau informatique	
2184	Mobilier	2184	Mobilier	
2185	Cheptel	2185	Cheptel	
2188	Autres immo corporelles	2188	Autres immo corporelles	
221	Terrains	221	Terrains	
222	Agencements, aménagements des terrains,	222	Agencements, aménagements des terrains,	
223	Construction sur sol propre	**2231**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
224	Construction sur sol d'autrui	**2241**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
225	Installations, matériel et outillage techniques	**2254**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
226	Collections, œuvres d'art	226	Collections, œuvres d'art	
2281	Installation générales, agencements aménagements divers	2281	Installation générales, agencements aménagements divers	
2282	Matériel de transport	2282	Matériel de transport	
2283	Matériel de bureau informatique	2283	Matériel de bureau informatique	
2284	Mobilier	2284	Mobilier	
2285	Cheptel	2285	Cheptel	
2288	Autres immo corporelles	2288	Autres immo corporelles	
229	Droits de l'affectant	229	Droits de l'affectant	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
2312	Agencements, aménagements des terrains,	2312	Agencements, aménagements des terrains,	
2313	Construction sur sol propre	2313	Construction sur sol propre	
2314	Construction sur sol d'autrui	2314	Construction sur sol d'autrui	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2315	Installations, matériel et outillage techniques	
2318	Autres immo corporelles	2318	Autres immo corporelles	
232	Immo incorporelles en cours	232	Immo incorporelles en cours	
237	Avances et acomptes versés sur commande d'immo incorporelles	237	Avances et acomptes versés sur commande d'immo incorporelles	
238	Avances et acomptes versés sur commande d'immo corporelles	238	Avances et acomptes versés sur commande d'immo corporelles	
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	
26	Participations et créances rattachées à des participations	26	Participations et créances rattachées à des participations	
271	Titres immobilisés (dt de propriété)	271	Titres immobilisés (dt de propriété)	
272	Titres immobilisés (dt de créance)	272	Titres immobilisés (dt de créance)	
2731	Comptes de placements rémunérés	2731	Comptes de placements rémunérés	
274	Prêts	274	Prêts	
275	Dépôts et cautionnements versés	275	Dépôts et cautionnements versés	
2761	Créances diverses	2761	Créances diverses	
2768	Intérêts courus	2768	Intérêts courus	
28011	Frais de construction	28011	Frais de construction	
28012	Frais de réorganisation	28012	Frais de réorganisation	
28013	Frais d'évaluation	28013	Frais d'évaluation	
28031	Frais d'études	28031	Frais d'études	
28032	Frais de recherche et de développement	28032	Frais de recherche et de développement	
28033	Frais d'insertion	28033	Frais d'insertion	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
2808	Autres immobilisations incorporelles	2808	Autres immobilisations incorporelles	
2811	Terrains	2811	Terrains	
2812	Agencements, aménagements des terrains,	2812	Agencements, aménagements des terrains,	
2813	Construction sur sol propre	**28131**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2814	Construction sur sol d'autrui	**28141**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2815	Installations, matériel et outillage techniques	**28154**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2816	Collections, œuvres d'art	2816	Collections, œuvres d'art	
28181	Installation générales, agencements aménagements divers	28181	Installation générales, agencements aménagements divers	
28182	Matériel de transport	28182	Matériel de transport	
28183	Matériel de bureau informatique	28183	Matériel de bureau informatique	
28184	Mobilier	28184	Mobilier	
28185	Cheptel	28185	Cheptel	
28188	Autres immo corporelles	28188	Autres immo corporelles	
2821	Terrains	2821	Terrains	
2822	Agencements, aménagements des terrains,	2822	Agencements, aménagements des terrains,	
2823	Construction sur sol propre	**28231**	Bâtiments	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2824	Construction sur sol d'autrui	**28241**	Construction sur sol d'autrui – bâtiments publics	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2825	Installations, matériel et outillage techniques	**28254**	Matériel et outillage-	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2826	Collections, œuvres d'art	2826	Collections, œuvres d'art	
28281	Installation générales, agencements aménagements divers	28281	Installation générales, agencements aménagements divers	
28282	Matériel de transport	28282	Matériel de transport	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
28283	Matériel de bureau informatique	28283	Matériel de bureau informatique	
28284	Mobilier	28284	Mobilier	
28285	Cheptel	28285	Cheptel	
28288	Autres immo corporelles	28288	Autres immo corporelles	
2829	Droits de l'affectant	2829	Droits de l'affectant	
290	Dépréciation des immo incorporelles	**2905**	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir
2911	Terrains	2911	Terrains	
2912	Agencements, aménagements des terrains,	2912	Agencements, aménagements des terrains,	
2913	Construction sur sol propre	2913	Construction sur sol propre	
2914	Construction sur sol d'autrui	2914	Construction sur sol d'autrui	
2915	Installations, matériel et outillage techniques	2915	Installations, matériel et outillage techniques	
2918	Autres immo corporelles	2918	Autres immo corporelles	
292	Dépréciation des immo reçues en affectation	292	Dépréciation des immo reçues en affectation	
2931	Immo corporelles en cous	2931	Immo corporelles en cous	
2932	Immo incorporelles en cous	2932	Immo incorporelles en cous	
296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	296	Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations	
2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	2971	Titres immobilisés (dt de propriété)	
2972	Titres immobilisés (dt de créance)	2972	Titres immobilisés (dt de créance)	
2974	Prêts	2974	Prêts	
2975	Dépôts et cautionnement versés	2975	Dépôts et cautionnement versés	
2976	Autres créances immobilisées	2976	Autres créances immobilisées	
31	Matières premières (et fournitures)	31	Matières premières (et fournitures)	
321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	321	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical	
322	Fournitures consommables	**3226**	Fournitures hôtelières	**Compte par défaut** ; ventilation manuelle par le comptable à prévoir

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
323	Alimentation	323	Alimentation	
328	Autres fournitures suivies en stocks	328	Autres fournitures suivies en stocks	
33	En cours de production de biens	33	En cours de production de biens	
35	Stocks de produits	35	Stocks de produits	
37	Stockes de marchandises	37	Stockes de marchandises	
38	Stocks des budgets annexes	38	Stocks des budgets annexes	
391	Dépréciation des matières premières	391	Dépréciation des matières premières	
392	Dépréciation des autres approvisionnements	392	Dépréciation des autres approvisionnements	
393	Dépréciation des en cours de production de biens	393	Dépréciation des en cours de production de biens	
395	Dépréciation des stocks de produits	395	Dépréciation des stocks de produits	
397	Dépréciation des stocks de marchandises	397	Dépréciation des stocks de marchandises	
398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	398	Dépréciation des stocks des budgets annexes	
4011	Fournisseurs ; ex courant	4011	Fournisseurs ; ex courant	
4012	Fournisseurs ; ex précédent	4012	Fournisseurs ; ex précédent	
4014	Fournisseurs ; ex antérieurs	4014	Fournisseurs ; ex antérieurs	
40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	40171	Fournisseurs ; retenues de garanties	
40172	Fournisseurs ; oppositions	40172	Fournisseurs ; oppositions	
40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	40173	Fournisseurs ; pénalités de retard d'exécution des marchés	
403	Fournisseurs- effets à payer	403	Fournisseurs- effets à payer	
4041	Fournisseurs-achats d'immo-ex courant	4041	Fournisseurs-achats d'immo- ex courant	
4042	Fournisseurs-achats d'immo-ex précédent-	4042	Fournisseurs-achats d'immo- ex précédent-	
4044	Fournisseurs-achats d'immo-ex antérieurs	4044	Fournisseurs-achats d'immo- ex antérieurs	
40471	Fournisseurs-achats d'immo-retenues de garanties	40471	Fournisseurs-achats d'immo-retenues de garanties	
40472	Fournisseurs-achats d'immo-oppositions	40472	Fournisseurs-achats d'immo-oppositions	
40473	Fournisseurs-achats d'immo-pénalités de retard d'exécution des marchés	40473	Fournisseurs-achats d'immo-pénalités de retard d'exécution des marchés	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
405	Fournisseurs-effets à payer	405	Fournisseurs-effets à payer	
4071	Fournisseurs- différence de conversion	4071	Fournisseurs- différence de conversion	
4074	Fournisseurs d'immo- différence de conversion	4074	Fournisseurs d'immo- différence de conversion	
408	Fournisseurs-factures non parvenues	408	Fournisseurs-factures non parvenues	
4091	Avances et acomptes versés sur commandes	4091	Avances et acomptes versés sur commandes	
4097	Fournisseurs-autres avoirs	4097	Fournisseurs-autres avoirs	
4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	4098	Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus	
4111	Usagers	4111	Usagers	
4112	Caisse pivot ; forfait soins	4112	Caisse pivot ; forfait soins	
41131	Régime général	41131	Régime général	
41132	Régime agricole	41132	Régime agricole	
41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41133	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41134	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4114	Départements	4114	Départements	
4115	Autres tiers payants	4115	Autres tiers payants	
41161	État-dotation globale	41161	État-dotation globale	
41162	Autres versements de l''etat	41162	Autres versements de l''etat	
4121	Usagers	4121	Usagers	
4122	Caisse pivot ; forfait soins	4122	Caisse pivot ; forfait soins	
41231	Régime général	41231	Régime général	
41232	Régime agricole	41232	Régime agricole	
41233	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41233	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41234	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41234	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4124	Départements	4124	Départements	
4125	Autres tiers payants	4125	Autres tiers payants	
4126	État	4126	État	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
413	Clients ; effets à recevoir	413	Clients ; effets à recevoir	
4141	Usagers	4141	Usagers	
41431	Régime général	41431	Régime général	
41432	Régime agricole	41432	Régime agricole	
41433	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	41433	Régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés des professions non agricoles	
41434	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	41434	Autres régimes obligatoires de sécurité sociale	
4144	Départements	4144	Départements	
4145	Autres tiers payants	4145	Autres tiers payants	
4146	État	4146	État	
4151	Créances irrécouvrables admises en NV- par le juge des comptes	4151	Créances irrécouvrables admises en NV- par le juge des comptes	
4152	Créances irrécouvrables admises en NV- par conseil d'administration	4152	Créances irrécouvrables admises en NV- par conseil d'administration	
417	Redevables-différences de conversion	417	Redevables-différences de conversion	
418	Redevables-produits à recevoir	418	Redevables-produits à recevoir	
41911	Usagers	41911	Usagers	
41913	Caisse de sécurité sociale	41913	Caisse de sécurité sociale	
41914	Départements	41914	Départements	
41915	Autres tiers payants	41915	Autres tiers payants	
41916	État	41916	État	
419171	Prov versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	419171	Prov versées par les hébergés en attente d'admission à l'aide sociale	
419172	Contribution des hébergés admis à laide sociale	419172	Contribution des hébergés admis à laide sociale	
4192	Avances reçues des clients	4192	Avances reçues des clients	
4197	Clients, autres avoirs	4197	Clients, autres avoirs	
4211	Personnel- rémunérations dues-ex courant	4211	Personnel- rémunérations dues-ex courant	
4212	Personnel- rémunérations dues-ex précédent	4212	Personnel- rémunérations dues-ex précédent	
4214	Personnel- rémunérations dues-ex antérieurs	4214	Personnel- rémunérations dues-ex antérieurs	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
427	Personnel-oppositions	427	Personnel-oppositions	
4281	Prime de service	4281	Prime de service	
4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	4282	Dettes provisionnés pour congés à payer	
4286	Autres charges à payer	4286	Autres charges à payer	
4287	Produits à recevoir	4287	Produits à recevoir	
429	Déficits et débets des comptables et régisseurs	429	Déficits et débets des comptables et régisseurs	
431	Sécurité sociale	431	Sécurité sociale	
437	Autres organismes sociaux	437	Autres organismes sociaux	
4382	Charges sociales sur congés à payer	4382	Charges sociales sur congés à payer	
4386	Autres charges à payer	4386	Autres charges à payer	
4387	Produits à recevoir	4387	Produits à recevoir	
442	État-impôts et taxes recouvrables sur des tiers	442	État-impôts et taxes recouvrables sur des tiers	
44311	Op particulières avec la collectivité d'assistance-contributions versées par les hébergés	44311	Op particulières avec la collectivité d'assistance-contributions versées par les hébergés	
443121	Ressources encaissées par le comptable	443121	Ressources encaissées par le comptable	
443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	443122	Contributions à reverser à la collectivité d'assistance	
44321	État -dépenses	44321	État -dépenses	
44322	État -recettes	44322	État -recettes	
44327	État –versement de la contribution des hébergés	44327	État –versement de la contribution des hébergés	
44331	Départements -dépenses	44331	Départements -dépenses	
44332	départements -recettes	44332	départements -recettes	
44337	Départements –versement de la contribution des hébergés	44337	Départements –versement de la contribution des hébergés	
44361	ENSP-dépenses	44361	ENSP-dépenses	
44362	ENSP-recettes	44362	ENSP-recettes	
44381	Autres collect-dépenses	44381	Autres collect-dépenses	
44382	Autres collect-recettes	44382	Autres collect-recettes	
4452	TVA dues intra-communautaire	4452	TVA dues intra-communautaire	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
4455	Taxes sur le chiffre d'affaire à décaisser	**44551**	TVA à décaisser	**Compte par défaut.** Ventilation manuelle par le comptable à prévoir
4456	Taxes sur le chiffre d'affaire déductibles	**44567**	Crédit de TVA à reporter	En principe, les lignes de TVA déductible doivent être soldées au 31/12. Le compte 4456 ne devrait donc présenter en BS 2009 que des crédits de TVA à reporter, à enregistrer au compte 44567 en 2010.
4457	Taxes sur le chiffre d'affaire collectées	**44571**	TVA collectée	**Compte par défaut.** Ventilation manuelle par le comptable à prévoir. En principe, le compte 4457 doit être soldé au 31/12
4458	Taxes sur le chiffre d'affaire à régulariser ou en attente	**44583**	Remboursement de TVA demandé	**Compte par défaut.** Ventilation manuelle par le comptable à prévoir
4471	Taxes sur les salaires	4471	Taxes sur les salaires	
4478	Autres impôts et taxes	4478	Autres impôts et taxes	
4482	Charges fiscales sur congés à payer	4482	Charges fiscales sur congés à payer	
4486	Autres charges à payer	4486	Autres charges à payer	
4487	Produits à recevoir	4487	Produits à recevoir	
451	Compte de rattachement avec le budget principal	451	Compte de rattachement avec le budget principal	
452	unité de long séjour	452	unité de long séjour	
455	DNA	455	Services relevant de l'article R.314-74 du CASF	
4561	Maison de retraite	4561	Maison de retraite	
4563	Activité de production	4563	Activité de production	
4564	SSIAD	4564	SSIAD	
4565	Activité sociale	4565	Activité sociale	
4568	Autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	4568	Autres services relevant de l'art L.312-1 du CASF	
458	Autres services à comptabilité distincte	458	Autres services à comptabilité distincte	
462	Créances sur cessions d'immo	462	Créances sur cessions d'immo	
46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	46311	Fonds gérés par le gérant de tutelle préposé ou le directeur gérant d'affaires	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	46312	Fonds des hospitalisés et hébergés sous sauvegarde de justice	
46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	46313	Fonds des hospitalisés et hébergés sous tutelle ou curatelle	
46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	46314	Fonds des bénéficiaires d'une MAJ	
46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	46321	Fonds reçues ou déposés ; usagers	
46322	Fonds trouvés sur les décédés	46322	Fonds trouvés sur les décédés	
46324	Fonds appartenant à des malades sortis	46324	Fonds appartenant à des malades sortis	
46328	Fonds reçues ou déposés ;autres	46328	Fonds reçues ou déposés ;autres	
46331	Pécule	46331	Pécule	
46332	Fonds de solidarité	46332	Fonds de solidarité	
46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	46341	Masse des prélèvements opérés sur les ress des malades majeurs protégés	
46342	Remise du préposé	46342	Remise du préposé	
46343	Mesures conservatoires	46343	Mesures conservatoires	
466	Excédents de versement	466	Excédents de versement	
46711	Créditeurs divers- ex courant	46711	Créditeurs divers- ex courant	
46712	Créditeurs divers- ex précédent	46712	Créditeurs divers- ex précédent	
46714	Créditeurs divers- ex antérieurs	46714	Créditeurs divers- ex antérieurs	
46721	débiteurs divers- ex courant	46721	débiteurs divers- ex courant	
46722	débiteurs divers- ex précédent	46722	débiteurs divers- ex précédent	
46724	débiteurs divers- ex antérieurs	46724	débiteurs divers- ex antérieurs	
46771	Créditeurs divers-différence de conversion	46771	Créditeurs divers-différence de conversion	
46772	débiteurs divers-différence de conversion	46772	débiteurs divers-différence de conversion	
46821	Fonds à engager	46821	Fonds à engager	
46828	Autres ressources affectées	46828	Autres ressources affectées	
46841	Fonds à engager	46841	Fonds à engager	
46848	Autres ressources affectées	46848	Autres ressources affectées	
4686	Autres charges à payer	4686	Autres charges à payer	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	Intitulé	Compte	Intitulé	
4711	Versement des régisseurs	4711	Versement des régisseurs	
4712	Virements réimputés	4712	Virements réimputés	
4713	Recettes perçues avant émission de titre	4713	Recettes perçues avant émission de titre	
47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	47141	Recettes perçues en excédent à réimputer (HTR)	
4718	Autres recettes à régulariser	4718	Autres recettes à régulariser	
4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	4721	Dépenses réglées sans mandatement préalable	
4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	4722	Commissions bancaires en instance de mandatement	
4728	Autres dépenses à régulariser	4728	Autres dépenses à régulariser	
475	Legs et donations en cours de réalisation	475	Legs et donations en cours de réalisation	
47611	Diminution des prêts	47611	Diminution des prêts	
47612	Diminution d'autres créances	47612	Diminution d'autres créances	
47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	47621	Augmentation d'emprunts et dettes assimilées	
47622	Augmentation d'autres dettes	47622	Augmentation d'autres dettes	
4768	Différences compensées par couverture de change	4768	Différences compensées par couverture de change	
47711	Augmentation des prêts	47711	Augmentation des prêts	
47712	Augmentation d'autres créances	47712	Augmentation d'autres créances	
47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	47721	Diminution d'emprunts et dettes assimilées	
47722	diminution d'autres dettes	47722	diminution d'autres dettes	
4778	Différences compensées par couverture de change	4778	Différences compensées par couverture de change	
4781	Frais de poursuites rattachés	4781	Frais de poursuites rattachés	
4788	Autres comptes transitoires	4788	Autres comptes transitoires	
4812	Frais d'acquisitions des immo	4812	Frais d'acquisitions des immo	
4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	4816	Frais d'émission des emprunts obligataires	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	4817	Pénalités de renégociation de la dette	
4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	4818	Charges liées à l'obligation d'équilibre budgétaire	
486	Charges constatées d'avances	486	Charges constatées d'avances	

ANNEXE N° 2 (suite)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
4687	Produits à recevoir	4687	Produits à recevoir	
487	Produits constatés d'avance	487	Produits constatés d'avance	
491	Dépréciation des comptes de redevables	491	Dépréciation des comptes de redevables	
492	Dépréciation des comptes de clients	492	Dépréciation des comptes de clients	
496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	496	Dépréciation des comptes de débiteurs divers	
506	Obligations	506	Obligations	
507	Bons du Trésor	507	Bons du Trésor	
508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	508	Autres valeurs mobilières et créances assimilées	
5113	Chèques vacances et assimilés	5113	Chèques vacances et assimilés	
5115	CB à l'encaissement	5115	CB à l'encaissement	
5116	TIP à l'encaissement	5116	TIP à l'encaissement	
51172	Chèques impayés	51172	Chèques impayés	
51175	CB impayées	51175	CB impayées	
51176	TIP impayés	51176	TIP impayés	
51178	Autres valeurs impayées	51178	Autres valeurs impayées	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	5118	Autres valeurs à l'encaissement	
515	Compte au Trésor	515	Compte au Trésor	
5161	Compte de placement rémunéré	5161	Compte de placement rémunéré	
5162	Comptes à terme	5162	Comptes à terme	
5186	Intérêts courus à payer	5186	Intérêts courus à payer	
5187	Intérêts courus à recevoir	5187	Intérêts courus à recevoir	
5192	Avances de trésorerie	5192	Avances de trésorerie	
5193	Lignes de crédits de trésorerie	**51931**	Lignes de crédits de trésorerie	Dans le plan comptable développé, le compte 5193 est subdivisé en 2 : C/51931 et C/51932. Le compte 51932 devant être soldé en fin d'exercice (opérations de consolidation), le solde constaté au 31/12/09 au compte 5193 correspondra nécessairement à des lignes de crédits de trésorerie à enregistrer au compte 51931.

ANNEXE N° 2 (suite et fin)

Ancien plan de comptes : plan de comptes simplifié		Nouveau plan de comptes : plan de comptes développé		Observations
Compte	**Intitulé**	**Compte**	**Intitulé**	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	5411	Régisseurs d'avances (avances)	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	
5413	Administration de legs	5413	Administration de legs	
580	Virements internes	580	Virements internes	
583	Encaissements manuels	583	Encaissements manuels	
584	Encaissement par LO	584	Encaissement par LO	
585	Encaissement par la procédure NOE	585	Encaissement par la procédure NOE	
589	Virements internes-reprise des BS	589	Virements internes-reprise des BS	
59	Dépréciations des comptes financiers	59	Dépréciations des comptes financiers	